

S.M le Roi,
Amir
Al-Mouminine,
commémore
Laylat Al-Qadr

Page 2

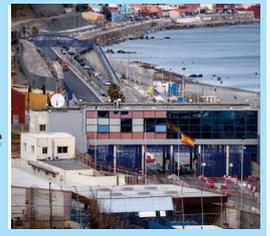


Réunion de Habib El Malki
avec les présidents des groupes et
groupement parlementaires
*Le projet de loi de Finances rectificative
soumis à la Chambre des représentants au
cours des prochaines semaines*

Page 2

Le retour des
Marocains
bloqués à Sebta
serait enclenché
dès ce vendredi

Page 3



Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9021

Vendredi 22 Mai 2020

L'OMS s'affole *A tort ou à raison ?*

L'étape à venir pour le Maroc sera faite de dépistage massif



Page 4

S.M le Roi, Amir Al-Mouminine, commémore Laylat Al-Qadr

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, accompagné de S.A.R le Prince Héritier Moulay El Hassan et de S.A.R le Prince Moulay Rachid, a commémoré, mercredi 26 Ramadan 1441 de l'Hégire, correspondant au 20 mai 2020, Laylat Al-Qadr.

En cette occasion religieuse bénie, S.M le Roi a accompli les prières d'Al-Icha et des Taraouih.

Le ministre des Habous et des Affaires islamiques a clôturé "Sahih Al Boukhari" devant Amir Al-Mouminine.

Sa Majesté le Roi a bien voulu commémorer cette nuit bénie de cette manière, dans le cadre du respect du confinement sanitaire et des mesures préventives et de précaution prises par le Royaume, conformément aux Hautes orientations Royales pour faire face à la pandémie du coronavirus.



La prière de l'Aïd Al Fitr doit être accomplie à la maison

Une décision prise par le Conseil supérieur des oulémas

Le Conseil supérieur des oulémas a souligné que la prière de l'Aïd Al Fitr de cette année doit être accomplie à la maison pour préserver la santé et la sécurité des citoyens face à la propagation de la pandémie du coronavirus.

Voici la traduction du communiqué publié à ce sujet par le Conseil supérieur des oulémas :

"Louange à Dieu,

Que la paix et la prière soient sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

L'une des recommandations de la religion de Dieu et de la Sunna islamique constante est la prière de l'Aïd Al Fitr et de l'Aïd Al Adha.

Il s'agit d'un rituel prophétique, instauré et observé de façon régulière durant sa vie par le Prophète Sidna Mohammed -que le salut et la prière de Dieu soient sur Lui- et préservé par les vertueux ancêtres et leurs dignes successeurs dans chaque pays et par chaque génération de sa Oumma.

Cette prière doit être, dans des circonstances normales, accomplie dans une Mosquée ou dans une grande mosquée vers laquelle convergent habituellement les croyants.

Comment ? Elle est accomplie en faisant deux rak'at à haute voix par la récitation de la Fatiha et d'une sourate, sans appel à la prière (Adhan), et en répétant sept fois Allahu Akbar dans la première rak'at, et six fois dans la deuxième rak'at, alors que le sermon n'est pas obligatoire.

Quand ? L'heure de la prière commence une demi-heure après le lever du soleil jusqu'à midi.

Les raisons de l'accomplissement de la prière de l'Aïd Al Fitr à la maison suivant les

recommandations de la Sunna :

Les oulémas du rite malékite et autres ont souligné la conformité avec la Sunna de l'observation de cette prière au domicile et dans les maisons pour ceux n'ayant pas pu l'accomplir à temps dans une mosquée ou dans la mosquée avec la communauté des fidèles, ou ayant été empêchés de le faire dans ces deux lieux pour des raisons sociales dans certaines conditions, comme c'est le cas pour les circonstances actuelles délicates que traversent le Maroc et tous les autres pays à cause de la propagation de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Ainsi, cette prière ne doit être accomplie ni dans les Mosquées ni dans les mosquées, mais dans les maisons et à domicile, en tenant, avant de l'entamer comme le veut la Sunna, à se faire propre, à se vêtir de ses plus beaux habits et à faire l'Ikbar. Et c'est ce que l'imam Boukhari et les oulémas du rite malékite ont relevé en affirmant que "Celui qui rate la prière de l'Aïd doit accomplir deux rak'at".

Le but étant de préserver la sécurité des citoyens et leur santé face à la propagation de la pandémie mortelle, conformément à la parole divine : "Ne vous jetez pas par vos propres mains dans la destruction" et à la règle religieuse : "La préservation de la vie humaine prime sur la préservation des religions".

Ainsi, la rétribution et la récompense de celui qui a accompli cette prière chez soi, de façon individuelle ou avec les membres de sa famille, sont les mêmes pour celui l'ayant faite en temps normal à la Mosquée ou à la mosquée avec la communauté.

Dieu ne laisse pas perdre la récompense de celui qui fait du bien".

Réunion de Habib El Malki avec les présidents des groupes et groupement parlementaires

Le projet de loi de Finances rectificative soumis à la Chambre des représentants au cours des prochaines semaines

Le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, a tenu une réunion avec les présidents des groupes et groupement parlementaires consacrée au programme d'activités de la Chambre.

Dans son allocution à l'entame de cette réunion, il a mis l'accent sur l'importance de l'application des dispositions de l'article 68 de la Constitution qui a permis la tenue de la réunion commune des deux Chambres du Parlement consacrée à l'exposé du chef du gouvernement sur les développements de la gestion du confinement pour l'après 20 mai.

Il a également rappelé les données présentées par ce dernier, notamment celles concernant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire et les acquis que le Maroc a réalisés dans ce domaine.

La réunion a aussi débattu des données à propos des mécanismes et de la méthodologie de gestion de la crise sanitaire basées sur la bonne gouvernance, l'anticipation et la communication, tout en saluant l'élargissement des concertations avec les partis politiques, les organisations syndicales et les acteurs sociaux à propos de l'élaboration du projet de loi de Finances rectificative que le gouvernement présentera à la Chambre des représentants au cours des prochaines semaines.

Il convient de préciser que la Chambre des représentants avait tenu mercredi 20 mai une séance plénière consacrée au débat de l'exposé présenté lundi par le chef du

gouvernement.

S'agissant du volet législatif, la réunion a souligné l'importance de la création d'une commission thématique provisoire chargée de la législation relative au système de santé et à la manière de l'actualiser et de l'amender pour qu'elle réponde aux besoins urgents de la société marocaine.

Toutes les composantes de la Chambre des représentants ont également salué l'effort législatif des groupes et groupement parlementaires durant la période de confinement sanitaire (20 propositions de loi présentées durant cette période), soulignant que l'approbation de ces propositions permettrait de résoudre plusieurs problèmes sociaux et économiques.

La réunion a également débattu des mesures de prévention prises par le bureau en concertation avec toutes les composantes de la Chambre, tout en réitérant l'efficacité de ces mesures qui visent essentiellement et avant tout à mettre en place des dispositifs sanitaires préventifs pour tous les membres de la Chambre des représentants.

Elle a également salué les positions exprimées par des membres de la Chambre réitérant leur volonté d'assumer leurs responsabilités constitutionnelles par la présence et la participation effectives aux travaux de la Chambre, affirmant que les mesures prises ne sont que provisoires et ne peuvent en aucun empêcher l'institution législative d'assumer ses prérogatives constitutionnelles.

Le retour des Marocains bloqués à Sebta serait enclenché dès ce vendredi



Est-ce la fin du calvaire des Marocains bloqués à Sebta ? Pour rappel, ceux-ci étaient censés rentrer au Maroc le 15 mai dernier, mais cette opération de rapatriement à caractère humanitaire a été suspendue le 18 mai dernier à cause d'un désaccord autour du nombre exact des personnes éligibles entre autorité marocaines et espagnoles.

A en croire l'information relayée par un journal paraissant dans le présidé occupé, « El Faro de Ceuta », mercredi, sur son portail, « 400 Marocains bloqués à Sebta pourraient retourner ce vendredi 22 mai à leur pays ». Affirmation tenue par l'Association Residentes Ceuta qui explique à ce journal qu'un « groupe de 400 Marocains devraient rentrer dans leur pays dans des bus déjà préparés près de la (supposée NDLR) frontière, tous affrétés par le Maroc pour le retour de ses citoyens. Le nombre exact se situera entre 300 ou 400, assure-t-on, mais on explique que cela dépendra de la capacité des bus, qui devront également respecter les règles sanitaires mises en place ». A noter que le nombre des Marocains bloqués fait objet de désaccord entre le Maroc et l'Espagne. Si les responsables marocains parlent de 280 personnes, ceux espagnols évoquent plutôt 700 personnes.

La même source a indiqué que l'information n'a pas été officialisée, ni de la part du Maroc ni de la part des autorités espagnoles de Sebta, ajoutant que la même association soutient que quelques hôtels seraient déjà prêts à accueillir ceux qui rentrent au Maroc pour qu'ils y soient mis en

quarantaine. Residentes Ceuta a, par ailleurs, mis un bémol quand elle a suggéré que les Marocains qui quittent Sebta sont probablement ceux qui sont originaires des villes proches du présidé occupé.



Le nombre des personnes concernées fait objet de désaccord entre les responsables marocains et ceux espagnols

« L'important est que le rapatriement commence », a affirmé Abdelmalek Mohamed, président de Residentes Ceuta, qui ajoute que « davantage de Marocains qui se trouvent à Sebta pourraient sortir de la ville la semaine prochaine ».

Et selon El Foro de Ceuta, la déléguée du gouvernement au présidé occupé, Salvadora Mateos, « est en contact quotidien avec les autorités de Tétouan depuis vendredi dernier » et les autorités de Sebta attendent « une confirmation officielle du Maroc pour commencer l'opération de rapatriement ».

Par ailleurs, le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a souligné une fois de plus lors d'une séance plénière tenue à la Chambre des représentants et consacrée à la discussion de son exposé sur « la gestion du confinement pour l'après 20 mai » que les scénarii du rapatriement des Marocains bloqués à l'étranger sont « fin prêts et j'espère que la bonne nouvelle sera prochainement annoncée ». Et encore une fois, le chef du gouvernement n'a donné aucune information en ce qui concerne les dates de ce rapatriement, même si les observateurs avancent que cela pourrait avoir lieu juste après la fête.

Le chef du gouvernement n'est pas allé loin dans ce qui devait être une justification de la décision des autorités marocaines de ne pas autoriser les Marocains bloqués à l'étranger, parmi lesquels se trouvent des parlementaires et de hauts responsables, à rentrer au pays. « C'est une décision d'Etat », a-t-il tranché avant de rappeler toutefois

que des citoyens marocains sont également bloqués dans certaines villes et veulent bien rendre visite à leurs proches, mais que « le contexte du confinement sanitaire implique parfois des décisions douloureuses, mais nécessaires », a-t-il déclaré à la MAP.

Il a, par ailleurs, rappelé que le gouvernement a travaillé depuis le début de la crise sur tous les scénarios du rapatriement et pris toutes les dispositions pour que cette opération se déroule dans les meilleures conditions, notamment en termes de lutte contre la propagation du virus.

Le chef du gouvernement s'est également inscrit en faux contre les allégations sur l'abandon de ces citoyens par l'Exécutif, tout en affirmant qu'elles sont « dénuées de tout fondement » et que les autorités marocaines ont mis en place des cellules de crise pour un suivi constant du dossier.

A cet égard, il a rappelé que 150 cellules d'accompagnement et de suivi ont été créées, dont une centaine au niveau des ambassades et des consulats du Royaume. De même, des lignes téléphoniques ont été mises à la disposition des Marocains bloqués ainsi que divers canaux de communication dédiés aux réclamations et à l'accès à l'information.

Selon le chef du gouvernement, près de 31.800 citoyens se trouvant dans cette situation ont été recensés, alors que les consulats et ambassades ont pris en charge les frais d'hébergement de 6.573 d'entre eux, mais aussi les frais de soins de centaines d'autres.

Mourad Tabet

L'OMS s'affole *A tort ou à raison ?*

L'étape à venir pour le Maroc sera faite de dépistage massif

La crise sanitaire actuelle est pour le moins ambiguë. Les discours et les hypothèses s'entrechoquent pour verser dans la cacophonie. Alarmistes d'un côté et rassurants de l'autre, les scientifiques se sont de toute évidence mis d'accord pour ne pas s'accorder. Une situation certes inextricable mais somme toute compréhensible. Face à ce nouveau Coronavirus, les chercheurs nagent clairement en eau trouble. Avec une vision biaisée à cause d'un virus jusque-là inconnu. Du coup, l'opinion publique l'est tout autant. Résultat, on ne sait plus s'il faut être optimiste en l'avenir ou pas.

Vulnérabilité des pays sous-développés

Si l'on en croit l'Organisation mondiale de la santé, les pays africains et globalement ceux en voie de développement ou sous-développés sont dans de sales draps avec des prévisions allant jusqu'à 190.000 morts en Afrique. « Nous sommes très préoccupés par le nombre croissant de cas dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires où le système de santé est défaillant ou inexistant, et où les mesures de distanciation physique sont plus difficiles à mettre en œuvre », s'est inquiété Tedros Adhanom Ghebreyesus, le directeur général de l'OMS. « Ces pays sont, par ailleurs, les plus vulnérables, sur le plan économique, à l'effondrement des échanges commerciaux et des déplacements internationaux qui les privent, notamment, d'une manne touristique indispensable », poursuit celui qui a prédit le pire pour le continent africain, corroboré par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) qui a estimé, mercredi, dans un rapport, que l'indice de développement humain, mesurant conjointement l'éducation, la santé et le niveau de vie, était en voie de reculer cette année, pour la première fois depuis des décennies, à cause des conséquences sanitaires, sociales et économiques de la pandémie.

La barre des 5 millions de cas franchie

Cela dit, on ne peut nier la réalité des faits. Et les faits vont à l'encontre des prévisions de l'OMS. D'après un comptage de l'Agence France-Presse réalisé par le biais de sources officielles, au moins 5.006.730 cas d'infection ont été recensés à ce jour dans le monde, parmi lesquels 328.047 décès. Mercredi, un pic a même été atteint avec le recensement de 1.060.000 cas Covid-19. Mais l'élément le plus intéressant réside dans le fait que l'Europe est le continent le plus touché avec près de 2 millions de cas, dont 328 047 décès. Alors qu'en Afrique, le Centre pour la prévention et le contrôle des maladies de l'Union africaine compte 2.834 décès confirmés et 33.863 guérisons pour 88.172 cas enregistrés, à la date du 15 mai.



Afin d'expliquer cet écart entre les prévisions et la réalité, l'OMS ne cesse de rappeler que « le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations, un grand nombre de pays ne testant que les cas graves. » Difficile de nier la part de vérité dans ce discours. Jusqu'à récemment, le Maroc pour ne parler que de lui, ne testait que les cas graves ainsi que leurs contacts. Des tests dont les

résultats étaient souvent plus inquiétants lors de la conférence de presse matinale. Etrangement, ces derniers temps, la donne s'est inversée. Le point de presse programmé en fin d'après-midi est celui qui recense le plus de cas. Nul doute que Ramadan et ses horaires particuliers y sont pour beaucoup. A moins que ce soit un concours de circonstances. Mais ça c'était avant.

Dépistage massif prévu au Maroc

Désormais, le ministère de la Santé a enfin pris la décision de mener une campagne de dépistage massif jusqu'à fin juillet ou début août. Elle concernera toutes les régions du Royaume. L'objectif chiffré est de 1.790.000 tests de dépistage et 125.000 tests de diagnostic précoce. Autrement dit, le Maroc a décidé d'en finir avec ce virus qui met au ralenti tout le pays à la manière des pays asiatiques. A cela s'ajoute la délimitation de Hotspots. Des quartiers où des foyers de contamination ont été découverts. Objectif : Cerner le mal et éviter qu'il se propage ailleurs en isolant les habitants.

Les pays pauvres ont été raisonnables

Toutefois, le mystère reste entier. Pourquoi donc l'Afrique est épargnée alors que tout le monde, y compris l'OMS, lui prédisait l'apocalypse. En général, quand on ne sait pas, on demande à ceux qui savent. Et si on balaye l'actualité scientifique mondiale pour trouver un scientifique pour qui tout réussit, il ne faut pas chercher bien loin. Il suffit de traverser la Méditerranée puis les

Pyrénées et faire étape à Marseille. Là où le Professeur Raoult, infectiologue, directeur de l'IHU Méditerranée et ardent défenseur du traitement à la chloroquine, a fait des miracles. Pour lui « dans les 15 pays où il y a les plus forts taux de mortalité, on ne retrouve que des pays riches. Ce qui prouve qu'il y a une déconnexion entre richesse et capacité à répondre à des situations de cet ordre-là. D'ailleurs, si j'ai été capable d'y répondre, c'est parce que je suis en partie africain. Et donc cette partie de mes origines me laisse penser qu'il faut traiter le Covid-19 comme une maladie infectieuse », souligne-t-il avec un trait d'humour sur la chaîne YouTube de l'IHU Méditerranée.

Pour le natif de Dakar, « les pays pauvres ou en voie de développement ont choisi raisonnablement de traiter le Covid-19 comme une pneumonie avec des médicaments banals et peu coûteux. Par conséquent, ils ont des taux de mortalité beaucoup plus faibles ». C'est le cas du Maroc notamment. Et si l'on devait le croire à tout prix, faut dire que l'avenir s'éclaircit. Car selon lui, le Covid-19 est une maladie saisonnière. « Elle va disparaître dans quelques semaines ». Plus important encore, il explique le plus calmement du monde que « la deuxième vague est un mythe. L'histoire du rebond de la pandémie du Covid-19 est une fantaisie qui a été inventée à partir de la grippe espagnole. Tout comme le fait qu'il faut que 60 à 70 % soient infectés pour être immunisés et pouvoir contrôler le virus. Ce sont des chiffres totalement virtuels. Ça ne se passe pas comme ça », conclut-il. Avouons-le, son discours est nettement plus argumenté que celui de l'OMS. Alors qui croire d'après vous ?

Chady Chaabi



78 nouveaux cas (7.211), 114 nouvelles guérisons (4.212) et deux nouveaux décès (196) jeudi à 16h

Saadeddine El Otmani lors d'une séance plénière de la Chambre des conseillers

Le confinement ne signifie pas l'arrêt de l'activité industrielle et économique

Les unités industrielles opérant dans des secteurs ne faisant pas l'objet officiellement de suspension, peuvent reprendre leur activité après Aïd Al-Fitr à condition de se conformer aux normes sanitaires et aux mesures de protection des travailleurs et des clients, a affirmé mardi le chef du gouvernement Saad Dine El Otmani.

En réponse aux interventions des groupes parlementaires lors d'une séance plénière de la Chambre des conseillers consacrée à la discussion de l'exposé du chef du gouvernement sur la gestion du confinement pour l'après 20 mai, il a souligné que depuis le début de la pandémie, il a été décidé d'autoriser les unités industrielles et productives respectueuses des normes sanitaires de poursuivre leurs activités, une décision qui est toujours en vigueur.

"L'industrie de l'agroalimentaire, la production des masques de protection et l'industrie pharmaceutique devaient maintenir leurs activités, mais les mesures de sécurité sanitaire doivent être renforcées", a-t-il insisté.

A cet égard, le chef du gouvernement a souligné que des normes de travail ont été édictées pour les unités productives dans un souci de les encourager à continuer leurs activités, rele-



vant que ces conditions entraînent un coût supplémentaire. Il s'agit, selon lui, de la réduction des travailleurs afin de garantir la distanciation sociale en tant que mesure préventive, en plus du coût des désinfectants et des précautions à adopter durant les phases de production et de commercialisation.

Il a rappelé qu'un certain nombre de départements gouvernementaux ont établi des guides de travail à l'adresse des différents établissements et institutions, sur la base desquels des opérations de contrôle sont effectuées par des commissions régionales. Ces structures au sein desquelles sont représentées les ministères de l'Intérieur, du Travail, de l'Industrie et du Commerce, et de la Santé ont intensifié leurs actions de contrôle auprès des unités industrielles en effectuant au total de 13.000 visites, a-t-il précisé.

Il a en outre indiqué que ces commissions ont contrôlé plus de 1.715 unités et ont adopté des décisions de fermeture de certaines unités pour non-respect des conditions de sécurité en dépit des mises en garde qui leur ont été adressées.

Saad Dine El Otmani a également affirmé que le confine-

ment ne signifie pas l'arrêt de l'activité industrielle et économique, précisant que, dès le début, il a été précisé que le confinement ne signifie pas l'arrêt de l'activité industrielle et économique, mais plutôt l'arrêt d'un ensemble d'unités ouvertes au public, afin qu'elles ne soient pas une source de transmission de l'épidémie.

Il a rappelé le rapport conjoint adressé le 20 mars dernier aux professionnels par les ministères de l'Intérieur, de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, qui établit la liste des activités commerciales et de services nécessaires devant continuer à fournir leurs produits et services aux citoyens durant la période de l'état d'urgence sanitaire.

Après avoir souligné que de nombreuses entreprises étaient en activité, il a indiqué que parfois, en raison des difficultés liées aux déplacements et à la peur de l'épidémie, certains employeurs et salariés ont arrêté leurs activités, ajoutant que très peu d'établissements avaient été fermés par décision des autorités pour non-respect des normes.

Saad Dine El Otmani a in-

sisté que la décision prise, dès le départ, était que toutes les unités industrielles, les sociétés et les entreprises poursuivent leur activité, tout en respectant les mesures sanitaires et de protection.

Il a, en outre, affirmé que 2,3 millions de personnes travaillant dans le secteur informel, soit 55% de la totalité des personnes éligibles, ont bénéficié de la deuxième phase de l'opération de soutien menée par le Fonds spécial de gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19), jusqu'au 19 mai.

Lors d'une séance plénière de la Chambre des représentants, consacrée à la discussion de son exposé sur "La gestion du confinement pour l'après 20 mai", il a néanmoins relevé qu'il reste 194.000 personnes qui recevront les aides financières dans les prochains jours avant la fête de l'Aïd Al Fitr, d'autant plus qu'actuellement des unités mobiles se chargent de cette opération.

Cette action de solidarité a été lancée par le Comité de veille économique en application des Hautes directives Royales, pour venir en aide aux catégories qui ont été affectées par le coronavirus et ont perdu

leur travail.

Au début, l'aide a été accordée aux ménages bénéficiaires du Régime d'assistance médicale (Ramed) opérant dans l'informel, mais cela "ne signifie pas que toute personne possédant la carte du Ramed peut en profiter, puisqu'elle est consacrée principalement aux personnes qui n'ont plus de revenus eu égard à la perte de leur emploi".

S'agissant du traitement des plaintes déposées par les personnes qui pensent remplir les critères d'éligibilité aux aides, Saad Dine El Otmani a expliqué qu'une plateforme numérique a été mise en place pour qu'elles puissent y accéder pour déposer leurs réclamations qui devront être examinées avec toute l'attention requise.

Par ailleurs, en réponse aux réactions des députés concernant le projet de loi relatif à l'utilisation des réseaux sociaux jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, le responsable a souligné que "ce projet devrait être soumis au Parlement pour qu'il soit concrétisé", affirmant qu'il a été décidé de revoir le texte de sorte à interagir avec les points de vue des citoyens et des divers acteurs.



2,3 millions de bénéficiaires de la deuxième phase de l'opération de soutien aux travailleurs du secteur informel

Majorité et opposition appellent à des mesures prospectives pour endiguer les retombées du Covid-19



Les Groupes de la Chambre des représentants, majorité et opposition, se sont prononcés unanimement mercredi en faveur de mesures pratiques et prospectives pour faire face aux retombées de la pandémie du Covid-19.

Les représentants des Groupes se sont exprimés tour à tour au cours d'une séance plénière consacrée à la discussion de l'exposé présenté mardi devant les deux Chambres du Parlement sur "la gestion du confinement sanitaire pour l'après 20 mai".

Dans ce cadre, le Groupe socialiste a indiqué que l'exposé du chef du gouvernement a évoqué d'importants aspects liés à la gestion du confinement sanitaire pour l'après 20 mai et aux priorités du gouvernement pour la relance économique pour la prochaine période, notant qu'il s'attendait à ce qu'il aborde des mesures pratiques prospectives en tant que compléments des données et des indicateurs présentés.

L'exposé devait comporter des mesures pratiques classifiées et claires, même si elles reposent sur des hypothèses et qui prennent en considération la situation épidémiologique au niveau régional, a-t-il ajouté.

Relevant les succès cumulés par le Maroc en cette période de pandémie, "grâce essentiellement à la confiance dans les institutions", le Groupe justice et développement a, pour sa part, insisté sur la décentralisation et le rôle des collectivités territoriales en tant qu'un des piliers de l'effort national contre la crise née de la propagation du coronavirus.

A cet égard, a-t-il soutenu, "le Royaume est appelé à accélérer le chantier de révision de son modèle de développement compte tenu des nouveautés".

De l'avis du Groupe authenticité et modernité, l'exposé du chef du gouvernement n'a guère fourni des chiffres et données susceptibles de tirer au clair bien des aspects de

la crise, tels que les sommes collectées par le Fonds spécial de gestion de la pandémie, les secteurs impactés et les critères d'octroi de l'aide.

Les secteurs sociaux, plus particulièrement la santé et l'éducation, devraient être en tête des priorités, a estimé le Groupe, relevant qu'il est impératif de gagner le pari de l'enseignement à distance sur un pied d'égalité entre les élèves des zones urbaines et rurales. A son tour, le Groupe du rassemblement constitutionnel s'est félicité de la présentation de l'exposé du chef du gouvernement de par la pertinence de la lecture de la situation au niveau national, le bien-fondé des indicateurs sanitaires et de l'éclairage établi sur l'évolution de la pandémie.

Il a toutefois attiré l'attention sur les inquiétudes qui se font sentir sur l'impact économique, social et psychique de la crise sur les citoyens, mais aussi sur les milieux économiques et les entreprises.

Pour transcender la crise actuelle, il est nécessaire d'entreprendre des mesures pour la relance de l'économie, a estimé le groupe qui a insisté sur le rôle des collectivités territoriales comme stimulant du développement social en particulier.

De son côté, le Groupe istiqlalien de l'unité et de l'égalitarisme s'est interrogé sur la situation des finances publiques et des réserves en devises en particulier avec la détérioration d'un certain nombre de secteurs qui contribuaient au renforcement de ces avoirs, notant que le Groupe demandait à cet égard d'élargir l'offre d'exportation nationale, de promouvoir le "Made in Morocco" et de renforcer le rôle du Royaume dans les chaînes d'approvisionnement en Afrique et dans d'autres régions en matière de médicaments, outre l'adoption d'une politique pour le développement de l'industrie alimentaire (Halal).

Il a également précisé que les circonstances actuelles constituent l'occasion pour réexaminer les choix, notant que n'importe quelle nouvelle approche pour l'après-coronavirus doit prendre en considération la sécurité sanitaire et alimentaire.

Le Groupe haraki s'est quant à lui attardé sur les difficultés que rencontrent les catégories vulnérables suite à la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus notamment les personnes actives dans le secteur informel qui n'ont pas bénéficié du soutien du Fonds spécial de gestion de la pandémie du Covid-19, appelant à accorder davantage d'attention aux agriculteurs et au monde rural.

Il a aussi mis en avant la vision du gouvernement concernant le secteur du tourisme, compte tenu de son importante contribution dans le produit intérieur brut (PIB), tout en s'arrêtant sur les souffrances des Marocains bloqués à l'étranger et sur l'impératif de trouver des solutions à cette situation.

Pour sa part, le Groupe parlementaire du progrès et du socialisme a salué l'engagement de présenter le projet de loi de Finances rectificative en se basant sur des hypothèses imposées par le contexte national et international et la décision d'ouvrir les concertations avec les diverses forces nationales au sujet de la situation socioéconomique au temps du coronavirus.

Il a dans ce sens appelé à ce que ces concertations ne soient pas uniquement "un dialogue formel", qu'il aboutisse sur des visions concernant les priorités, les politiques et les programmes publics d'urgence, ajoutant que la période post-Covid requiert le renforcement de la démocratie, de l'équité territoriale et sociale et de la promotion des produits nationaux, outre l'investissement dans le capital humain, la santé, la formation et la recherche scientifique.

Plaidoyer pour une solidarité agissante entre employeurs et employés

Les participants à un webinaire organisé mardi soir, sous le thème « Le Travail au lendemain du confinement, entre engagement de l'employeur, rôle de l'employé et responsabilités de l'Etat », ont été unanimes à appeler à davantage d'entraide et de solidarité entre employeurs et employés pour une meilleure gestion des répercussions de la crise induite par la pandémie de Covid-19.

Les intervenants à cette rencontre à distance organisée par "GEC Marrakech-Ecole de Management" en partenariat avec le Centre des jeunes dirigeants (CJD) et "Emerging Business Factory", ont relevé que cette crise sanitaire a permis d'instaurer une confiance entre employeurs et partenaires, combien nécessaire pour atténuer ses retombées socioéconomiques et dépasser ces circonstances ex-

ceptionnelles que traverse le Maroc, avec les moindres dégâts.

Pour le président du Conseil régional du tourisme (CRT) de Marrakech-Safi, Hamid Bentahar, la crise a démontré que les entreprises performantes sont celles qui ont investi dans le capital humain, notant que la formation continue des collaborateurs représente un levier qui permet à l'entreprise de se développer à long terme.

Il a, en outre, mis l'accent sur les mesures à adopter pour préserver l'emploi dans les différents secteurs économiques notamment, la réduction des charges sociales sur les entreprises qui préservent et sauvent les emplois, l'octroi de mesures fiscales et de délais de paiement des crédits aux entreprises qui maintiennent l'emploi et ont du mal à respecter leurs engagements.

Dans la foulée, il a souligné l'impératif de remettre en marche tous les secteurs exportateurs, de promouvoir le tourisme interne en tant qu'alternative visant à sauver le secteur, de créer toutes les conditions adéquates, et de mettre en place des mesures incitatives à même de favoriser l'intégration de l'informel dans le circuit économique.

Pour sa part, le président national de la commission sociale de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Hicham Zouanat, a plaidé en faveur du maintien des emplois en adoptant une batterie de mesures qui s'imposent en vue de sauver les entreprises, soulignant que le télétravail a permis dans un contexte de confinement imposé, de maintenir les activités des entreprises, d'augmenter l'efficacité de 22% et de réduire les



accidents de travail.

En relation avec la question des accidents de travail, il a appelé à actualiser la liste des maladies professionnelles.

Le professeur de droit à l'Université Cadi Ayyad (UCAM) et avocat d'affaires, Mohamed Nakhli, a souligné de son côté, que le législateur est appelé à organiser le travail à distance, appe-

lant dans ce sens, à mettre en place un cadre juridique approprié, outre l'élaboration d'une charte régissant ce mode de travail imposé par la pandémie.

Selon les initiateurs de cette conférence à distance, à l'approche du déconfinement, le débat sur le travail s'impose pour mieux préparer nos entreprises à relancer l'économie et la société.

Abdelhamid Fatihi : La reprise des activités des entreprises, une menace pour l'effort déployé dans la lutte contre la pandémie

Des organisations syndicales ont salué, mercredi, l'appel du gouvernement aux acteurs économiques à reprendre leurs activités directement après la fête de l'Aïd Al Fitr, appelant l'Exécutif à assurer les conditions de sécurité sanitaire nécessaires pour mener à bien cette opération.

Le secrétaire général de la Fédération démocratique du travail (FDT), Abdelhamid Fatihi, a estimé, pour sa part, que l'appel du gouvernement aux entreprises à reprendre leurs activités après Aïd Al Fitr est "général, inexact et contraire à la décision de prolonger le confinement sanitaire et pourrait constituer une menace pour l'effort déployé dans la lutte contre la pandémie".

Il a souligné que le ministère de l'Économie doit préciser la nature de l'activité des entreprises concernées par cet appel, soulignant que le fait de relancer le cycle économique "nécessite de fixer des agendas clairs pour la levée progressive du confinement, ainsi que de déterminer une liste des entreprises qui reprendront leur activité, selon un calendrier qui tient compte de la réduction progressive des risques".

Pour sa part, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs du Maroc, Ennaâm Miara, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que l'UGTM soutient l'appui à l'économie nationale, la production et la

prise des activités des entreprises, notant que ceci va réduire la pression sur le Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du coronavirus.

Il a souligné, dans ce même contexte, que le retour des ouvriers aux usines et aux établissements de production "est principalement lié à la capacité de ces entreprises et du gouvernement en général à assurer les conditions internes de sécurité sanitaire", soulignant la nécessité de mettre en place des commissions provinciales qui déterminent la capacité de chaque établissement de production à répondre aux normes sanitaires.

Après avoir indiqué que le retour des activités économiques dépend de l'avis des autorités sanitaires et sécuritaires, le responsable syndical a appelé à respecter toutes les mesures préventives et à assurer toutes les conditions de sécurité sanitaire dans les lieux du travail.

Quant à la Confédération démocratique du travail (CDT), elle a qualifié de "positive" la décision du gouvernement relative à la reprise de l'activité des entreprises après Aïd Al-Fitr, appelant à "une vision prospective globale" sur la stratégie de déconfinement avec l'implication des centrales syndicales.

"C'est une décision importante pour les entreprises et les salariés impactés (par la pandémie du nouveau coronavirus), mais le plus important est de s'assurer du strict respect des



conditions de santé et de sécurité au sein de ces unités", a déclaré à la MAP Youness Firachine, membre du bureau exécutif de la centrale.

L'annonce faite, la veille, par le ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration, Mohamed Benchaâbou, "n'a pas comporté de précisions sur la vision du gouvernement quant à la gestion de la levée du confinement, des points de vue économique, social et sanitaire", a-t-il objecté.

"Nous attendons qu'il nous présente une vision globale sur cette question et le planning de relance économique, dans le sens où la crise a été préjudicia-

ble à beaucoup de secteurs et a provoqué des retombées sociales pour les employés", a-t-il insisté.

Il a rappelé que des foyers de contamination ont été enregistrés dans certaines unités industrielles, en plus de "la résurgence de la maladie dans des usines fermées, un certain temps, à cause de l'apparition de nouveaux cas de contamination".

Il a, dans sens, posé la question "des garanties et des conditions mises en place pour que la reprise de l'activité ne cause pas une nouvelle vague d'infection, qui serait plus dangereuse".

Au cours de la séance des questions orales à la Chambre des conseillers, le financier du

Royaume a appelé les acteurs économiques à reprendre leurs activités "directement après les jours de l'Aïd", à l'exception des sociétés suspendues par des décisions administratives.

Le ministre a exhorté les patrons et dirigeants d'entreprises à poursuivre l'application rigoureuse des mesures préventives et proactives, afin de garantir la sécurité des employés, des salariés et des clients.

Il a, aussi, souhaité davantage de mobilisation et d'engagement en vue de l'élaboration d'un plan de relance de l'économie nationale, qui sera au cœur d'un prochain projet de loi de Finances rectificative.

Chakib Alj : Une décision rassurante pour le tissu économique



L'appel émis aux entreprises pour reprendre leurs activités après Aïd Al Fitr est une "décision rassurante" pour le tissu économique, a souligné, mercredi, le président de la

Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj.

"Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration, Mohamed Benchaâbou, a annoncé

que les entreprises habilitées à opérer pouvaient reprendre leurs activités après Aïd Al Fitr. Une décision rassurante pour le tissu économique et que la CGEM soutient énergiquement", a-t-il indiqué dans une déclaration à la MAP. Et de noter que malgré son coût exorbitant pour l'économie nationale, estimé à 1 milliard de dirhams par jour, le confinement observé depuis le 20 mars a permis, grâce aux efforts de tous, de sauver des vies humaines en limitant la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Il a, en outre, mis en avant l'importance de redémarrer l'activité économique au plus vite, notant qu'il y a de la survie de plusieurs milliers d'entreprises se trouvant déjà dans une situation extrêmement délicate, ainsi que du maintien de centaines de milliers d'emplois en danger.

"Les entreprises et les commerces habilités à opérer ne reprendront que si et seulement si, toutes les mesures nécessaires à la sécurité sanitaire de leurs salariés et de leurs clients sont scrupuleusement respectées, tout en favo-

risant le télétravail lorsqu'il est possible", a-t-il souligné, notant dans ce sens que la CGEM a mis à la disposition de l'ensemble des opérateurs économiques des guides pratiques pour les accompagner dans la reprise progressive de leur activité ainsi qu'une solution d'approvisionnement et de fourniture d'équipements de protection sanitaire.

"Sur un autre registre, notre Confédération vient de finaliser son plan de relance économique consolidé autour des plans de relance sectoriels", a-t-il poursuivi, précisant que ce plan ambitieux et volontariste, qui sera présenté prochainement au Comité de veille économique, est bâti sur un ensemble de mesures transverses jumelées à plus de 500 mesures sectorielles.

L'objectif est aussi de profiter de cette relance pour apporter des solutions définitives aux problèmes auxquels font face les entreprises même avant cette pandémie et pour lever les verrous qui bloquent le développement de notre économie, a conclu le patron des patrons.

458 analyses médicales effectuées à Chichaoua



Un total de 458 analyses ont été effectuées au laboratoire pour détecter d'éventuelles contaminations au nouveau coronavirus (Covid-19) au niveau de la province de Chichaoua, et ce depuis le déclenchement de la pandémie.

Dans une déclaration à la MAP, le délégué provincial de la santé à Chichaoua, Mohamed El Mouss a indiqué que les services médicaux ont réalisé 458 analyses au laboratoire qui ont per-

mis de signaler 24 cas confirmés, 2 cas confirmés dans des unités industrielles et 432 cas exclus.

Conformément aux directives du ministère de la Santé, la délégation a procédé dans une première phase au dépistage des employés dans les unités industrielles, avec une moyenne de 10 analyses par jour, a-t-il relevé.

Dans le même cadre, le comité de veille provincial a assuré le suivi des détenus ayant bénéficié récemment de la

grâce Royale, en s'assurant de leur état de santé et en les sensibilisant sur l'importance de respecter les mesures préventives pour endiguer la propagation du Covid-19, a-t-il fait savoir.

Le responsable provincial a également souligné que la délégation a continué, en coordination avec les autorités provinciales, le suivi des cas suspects arrivant à la province, dont les chauffeurs des taxis et les étudiants issus de Chichaoua.

Par ailleurs, il a noté que lors de la deuxième phase, les dépistages ont été intensifiés au profit du personnel des établissements professionnels de la province, avec la possibilité d'effectuer 100 analyses par jour, en fonction des moyens disponibles et de la capacité d'accueil des laboratoires provinciaux.

Grâce à ces mesures, a-t-il poursuivi, 24 cas positifs ont été enregistrés, en plus de deux cas confirmés en provenance de Marrakech, ce qui a contribué largement à la stabilité de la situation épidémiologique, en évitant de nouveaux cas de contamination.

Il a aussi indiqué que la cellule de veille poursuivra le contrôle de la situation épidémiologique au niveau de la province et la détection de tout cas suspect, outre le dépistage et la réalisation des tests et analyses médicales au profit des employés au sein des unités industrielles pour s'assurer qu'ils ne sont pas infectés par le Covid-19.

A cette occasion, il a appelé la population de la province au strict respect des consignes relatives au confinement sanitaire, notamment la distanciation sociale et le port obligatoire des masques de protection, en tant que mesures préventives pour freiner la propagation du Covid-19.

La province de Chichaoua est devenue indemne de tout cas de contamination au nouveau coronavirus (Covid-19) et ce, suite à la rémission de quatre patients qui ont quitté, jeudi dernier, l'hôpital provincial Mohammed VI.

A rappeler que le nombre total des infections au Covid-19 au niveau de la province de Chichaoua a atteint 24 cas, dont 23 rémissions et un seul décès.

Le laboratoire mobile d'analyses de biologie moléculaire fait escale à Sefrou

Un laboratoire mobile d'analyses de biologie moléculaire spécialisé dans le dépistage du nouveau coronavirus, à travers les tests de la réaction de polymérisation en chaîne (PCR), a fait sa première escale, mercredi à Sefrou, pour accélérer la cadence des tests de dépistage du virus.

La mobilisation de ce laboratoire itinérant s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par le ministère de la Santé visant à endiguer la propagation du virus et la prise en charge des patients, avant qu'ils ne transmettent le Covid-19 aux autres, selon la direction régionale de la santé (DRS) de Fès-Meknès.

Cette opération revêt une importance particulière d'autant plus qu'elle va permettre d'atteindre différentes communes et couvrir l'ensemble des zones isolées en allégeant le fardeau sur les laboratoires fixes répartis sur le territoire national, précise la DRS.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur régional de la santé de Fès-Meknès, Mehdi Bellouti, a indiqué que cette expérience exceptionnelle dans la réaction de polymérisation en chaîne (PCR), a fait sa première escale, mercredi à Sefrou, pour accélérer la cadence des tests de dépistage du virus.

Le laboratoire, qui ciblera la population et le personnel des unités industrielles, rapprochera les analyses des habitants et des employés de la santé en service dans la province, a-t-il fait remarquer, se félicitant des actions entreprises par le Maroc pour lutter contre la pandémie sous la conduite éclairée de S.M le Roi Mohammed VI.

La région de Fès-Meknès est dotée de trois laboratoires de dépistage du Covid-19 à travers les tests PCR. Le premier se



trouve au CHU de Fès, le deuxième à l'hôpital provincial Mohammed V de Meknès et le troisième à l'hôpital militaire Moulay Ismail de Meknès.

Le ministre de la Santé Khalid Ait Taleb avait indiqué que la réalisation des tests de dépistage du Coronavirus (Covid-19) allait être diversifi-

fiée et étendue dans le cadre d'une stratégie de préparation du déconfinement et de réduction du délai d'attente des résultats des analyses.

50 tonnes d'aides alimentaires aux familles démunies de Zagora

La Banque alimentaire du Maroc a consacré 50 tonnes d'aides alimentaires au profit des familles démunies dans la province de Zagora, dans le cadre des initiatives solidaires visant à atténuer les effets socioéconomiques de la pandémie du nouveau Coronavirus (Covid-19) sur cette population.

Cette quantité de denrées alimentaires, soit l'équivalent de 1.800 paniers, sera distribuée aux ménages bénéficiaires en coordination et sous la supervision des autorités provinciales de Zagora, indique la Banque alimentaire.

Cette dernière relève qu'elle entend, à travers cette action de solidarité, rester fidèle à ses vocations de soutenir les familles démunies, de promouvoir la scolarité et de préserver la santé de la femme et de l'enfant.

La Banque est l'un des partenaires fondamentaux de la province de Zagora en matière d'aide sociale, comme en témoignent les nombreuses actions humanitaires et solidaires menées par cette association au profit notamment des Maisons



de l'étudiant et des ONG actives dans les domaines de la santé de la femme et de l'enfant et de développement du monde rural.

La Banque alimentaire est une association à but non lucratif créée en 2002. Sa mission première est la collecte de denrées alimentaires afin de les re-

distribuer à des associations. Elle constitue un lien entre les divers donateurs (particuliers et industries agroalimentaires) et les associations caritatives et établissements de protection sociale partenaires.

Elle joue un rôle d'interface logistique entre le tissu économique et le tissu associatif. Elle

utilise l'aide alimentaire comme un puissant levier de réinsertion et de lutte contre l'exclusion.

Plusieurs initiatives solidaires ciblant les familles démunies ont été mises en œuvre dans la province de Zagora depuis le début de l'état d'urgence sanitaire, avec la participation de plusieurs acteurs locaux.

57 infractions enregistrées à Marrakech en matière de prix des produits alimentaires

Les commissions de contrôle relevant de la Division des affaires économiques et de la coordination de la wilaya de la région de Marrakech-Safi ont enregistré, au cours des trois premières semaines du mois de Ramadan, un total de 57 infractions en matière de prix et de qualité des produits alimentaires.

Les cinq commissions chargées du contrôle au niveau de la préfecture de Marrakech ont intensifié leurs opérations afin de veiller au suivi de l'état d'approvisionnement et au contrôle des prix des produits de première nécessité sur les marchés locaux, pour éviter toute hausse ou monopole en raison de la conjoncture que traverse le Maroc à cause de la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

Dans ce sillage, le chef de la Division des Affaires économiques et de la Coordination relevant de la wilaya, Maâti Alga, a fait savoir que lesdites commissions ont relevé 57 infractions et adressé 208 avertissements à des propriétaires de locaux de commerce.

Ces infractions sont ventilées en 40 pour défaut d'affichage des prix, 16 pour non présentation des factures et une pour non-respect des normes d'hygiène, a-t-il précisé dans une déclaration à la MAP, relevant que les commissions ont effectué 58 sorties ayant concerné 1.430 points de vente (en gros et au détail) au niveau de la préfecture de Marrakech.

Après avoir rassuré les citoyens quant à l'approvisionnement normal du marché et à l'abondance des produits alimentaires de base, le responsable a indiqué que ces commissions veillent, quotidiennement, au contrôle afin de sanctionner fermement toute infraction ou tentative de tirer profit de la conjoncture exceptionnelle actuelle en procédant au stockage illicite des produits.

Le wali de la région de Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, Karim Kassi-Lahlou, avait donné des instructions fermes aux agents d'autorité afin de durcir et d'intensifier les opérations de contrôle pour faire face à toute éventuelle spéculation, hausse des prix ou dysfonctionnement au niveau des circuits de distribution.

Solidarité envers 350 familles nécessiteuses d'El Kelâa des Sraghna



Quelque 350 familles nécessiteuses issues de la commune Fraitia relevant de la province d'El Kalâa des Sraghna ont bénéficié des aides alimentaires, en vue de diminuer l'impact socioéconomique de la crise induite par le nouveau coronavirus (Covid-19) sur cette frange de la société.

Initiée par l'Association El Wafae pour le développement, avec la contribution des membres de la communauté marocaine à

l'étranger, cette campagne sociale et humaine s'est déroulée sur deux phases, la première a concerné 157 familles, alors que la deuxième étape organisée les 18 et 19 mai a bénéficié à 193 familles en situation de précarité.

Cette opération a ciblé notamment les personnes vulnérables et celles ayant perdu leur emploi en raison de la pandémie, issues des douars Ait Farahat, Ait Si Ali, Ait El Haj Mokhtar, Ait Jilali, Ben Alal, Ait El Fkir, ainsi que d'autres familles relevant du centre Hed

Fraitia

A cette occasion, le président de l'Association El Wafae à la commune Fraitia, Abde-rahmane Sousou, a souligné que cette action humanitaire s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'association pour atténuer les effets négatifs du Covid-19 sur les familles nécessiteuses.

Dans une déclaration à la MAP, il a indiqué que cette campagne consacre les valeurs de solidarité et d'entraide qui caractérisent la société marocaine, notamment dans ces circonstances exceptionnelles que traverse le Royaume.

Cette initiative a été marquée par un engagement exemplaire des membres de la communauté marocaine en Italie, en Espagne et aux Etats-Unis qui ont fait preuve d'un sens élevé de patriotisme, a-t-il relevé.

Cette campagne a été hautement saluée par les bénéficiaires, qui ont émis le souhait de pouvoir sortir de cette crise avec les moindres dégâts et dans les plus brefs délais.

L'opération de distribution des aides alimentaires s'est déroulée en coordination avec les autorités locales, dans le strict respect des consignes relatives à l'état d'urgence sanitaire, notamment la distanciation sociale, le port obligatoire des masques de protection et l'acheminement des aides jusqu'aux domiciles des bénéficiaires pour leur éviter le déplacement ainsi que les rassemblements.



La planète franchit le cap des 5 millions de cas de coronavirus déclarés



La planète a franchi jeudi le cap des cinq millions de cas de nouveau coronavirus déclarés avec une situation contrastée entre la Chine prête à déclarer "victoire" sur le virus, l'Europe qui rouvre progressivement et le continent américain où le bilan ne cesse de s'alourdir.

Selon un comptage de l'AFP réalisé à partir de sources officielles, au moins 5.006.730 cas d'infection ont été recensés à ce jour dans le monde, parmi lesquels 328.047 décès.

Continent le plus touché avec près de 2 millions de cas, dont 169.880 mortels, l'Europe poursuit sur la voie d'une très lente normalisation.

La quasi-totalité des plages devaient être de nouveau accessibles au public jeudi en Corse tandis que Chypre rouvre ses écoles, cafés, restaurants et salons de coiffure.

En Espagne, le port du masque obligatoire dès six ans est désormais obligatoire dans tous les lieux publics quand il n'est pas possible de garder ses distances, y compris dans la rue.

Une mesure saluée par Cristina Quevedo Jorquera, professeur des écoles. "Il y aura encore des contaminations avec le masque mais sans masque, cela reviendrait à se jeter à l'eau sans savoir nager", a expliqué la quadragénaire à l'AFP.

L'impact économique continue à se faire durement ressentir sur le Vieux Continent avec une poursuite de la contraction de l'activité dans le secteur privé en mai, mais à rythme plus faible qu'en avril, selon le cabinet Markit.

Dans un secteur du transport aérien sinistré, la compagnie britannique Easyjet a annoncé la reprise de certains vols à partir du 15 juin, essentiellement sur des trajets "intérieurs au Royaume-Uni et en France", avec des mesures sanitaires à bord. Le géant Lufthansa a, lui, confirmé être en

passage de conclure avec le gouvernement allemand un plan de sauvetage avec jusqu'à 9 milliards d'euros à la clé.

A l'autre bout du monde, les bistrotiers ont rouvert jeudi en Nouvelle-Zélande, dans la foulée des écoles et commerces.

En Chine, où l'épidémie est officiellement apparue en décembre dans la ville de Wuhan, les 3.000 députés de l'Assemblée nationale populaire (ANP) doivent se réunir à partir de vendredi pour la grand-messe annuelle du régime communiste.

L'occasion de célébrer la fin de l'épidémie sur le territoire même si le pays redoute une deuxième vague sur fond de résurgences du virus dans certains endroits ces dernières semaines.

La session du parlement "devrait donner l'occasion à Xi Jinping de proclamer la victoire totale dans 'la guerre populaire' contre le virus", prévoit la politologue Diana Fu, de l'Université de Toronto (Canada).

Aux Etats-Unis, où la pandémie continue de faire des ravages, Donald Trump a accusé mercredi Pékin d'être responsable d'une "tuerie de masse mondiale".

Le président américain, très critiqué pour sa gestion de la crise sanitaire et qui veut coûte que coûte redémarrer l'économie de son pays à quelques mois de l'élection présidentielle, insiste néanmoins pour un retour à la normale, notamment en préconisant un G7 de visu.

Son optimisme contraste avec la situation dans son pays, le plus touché au monde en nombre de contaminations (1,55 million de cas) et de décès. L'université Johns Hopkins a annoncé mercredi soir plus de 1.500 morts supplémentaires en 24 heures, ce qui porte le total à plus de 93.400, dont presque un tiers dans le seul Etat de New York.

L'Organisation mondiale de la

santé (OMS) a rappelé mercredi que la pandémie était loin d'être contenue, avec 106.000 nouveaux cas dépistés en 24 heures à travers le monde, un record.

Le Brésil est en première ligne, subissant une accélération marquée de l'épidémie avec un bilan quotidien qui vient de grimper jusqu'à 1.179 décès. Mais le président d'extrême droite Jair Bolsonaro continue de minimiser la dangerosité du virus et de critiquer le confinement.

Le photographe franco-brésilien Sebastiao Salgado, 76 ans, qui a passé sa vie à immortaliser avec son objectif la condition des plus pauvres et leur environnement dégradé, craint que les peuples indigènes d'Amazonie ne subissent un "génocide" faute de soins dans le Brésil de Jair Bolsonaro.

Il a lancé une campagne pour les peuples d'Amazonie, qui a recueilli plus de 261.000 signatures, car "on risque vraiment une énorme catastrophe" avec "l'élimination d'une ethnie et de sa culture", a-t-il dit à l'AFP.

Sous la pression du chef de l'Etat brésilien, le ministère de la Santé a recommandé mercredi l'usage de la chloroquine et de son dérivé, l'hydroxychloroquine, pour les patients atteints d'une forme légère du Covid-19.

Dans l'attente d'un vaccin et d'un remède, l'emploi de cet antipaludéen et de son dérivé fait débat car leur effet contre cette maladie n'a pas été prouvé à ce jour. M. Trump a annoncé lundi prendre de l'hydroxychloroquine chaque jour à titre préventif.

Lueur d'espoir: des chercheurs ont montré que des singes vaccinés ou infectés par le nouveau coronavirus avaient développé des anticorps leur permettant d'être protégés contre une nouvelle infection.

Au Mexique, la reprise éventuelle du championnat de football a du plomb dans l'aile après que huit joueurs de l'équipe de Santos Laguna

eurent testés positifs.

"Cela complique singulièrement le scénario d'une reprise", a reconnu le propriétaire de Santos Alejandro Iraragorri sur la chaîne de télévision sportive TUDN.

Toujours dans le domaine sportif, le président du Comité international olympique (CIO) Thomas Bach a admis que les Jeux olympiques de Tokyo, repoussés d'un an à cause de l'épidémie de Covid-19, seraient annulés s'ils ne se tiennent pas en 2021.

Situation difficile aussi au Pérou, deuxième pays le plus affecté d'Amérique latine après le Brésil, avec le franchissement mercredi de la barre des 100.000 contaminations et des 3.000

décès. Et au Chili, qui a dépassé les 50.000 contaminations et où des émeutes de la faim ont éclaté à Santiago.

L'Equateur, également l'un des pays les plus touchés d'Amérique latine en particulier la ville portuaire de Guayaquil qui a commencé mercredi son déconfinement, est confronté à un nouveau problème: deux tiers des détenus d'une prison du centre du pays sont contaminés.

Dans la prison d'Ambato, une ville des Andes, "420 personnes" ont été testées positives, dont deux sont mortes, a indiqué mercredi à l'AFP un responsable de l'administration pénitentiaire.

Pékin réfute les propos de Trump sur le Covid

Pékin a réagi de façon impassible vendredi aux nouveaux propos du président américain Donald Trump, qui a accusé la Chine d'être responsable d'une "tuerie de masse mondiale" en raison de sa gestion du Covid-19.

L'escalade verbale entre les deux puissances mondiales grimpe à mesure que le nouveau coronavirus, repéré pour la première fois dans la ville chinoise de Wuhan (centre), ravage les économies de la planète.

Donald Trump a fait de son discours anti-Chine une pièce centrale de sa campagne pour un second mandat. Il accuse les autorités chinoises d'avoir caché le début de l'épidémie - ce que Pékin dément fermement.

"Un cinglé en Chine vient de publier un communiqué accusant tout le monde à l'exception de la Chine pour le virus qui a tué des centaines de milliers de personnes", avait tweeté mercredi matin le locataire de la Maison blanche.

"Merci d'expliquer à cet abruti que c'est +l'incompétence de la Chine+, et rien d'autre, qui a provoqué cette tuerie de masse mondiale!", a-t-il ajouté, sans préciser à qui il faisait référence.

Interrogé sur ces propos, le ministère chinois des Affaires étrangères est resté mesuré dans sa réponse.

"Dans la lutte contre l'épidémie, le gouvernement chinois a toujours été ouvert, transparent et responsable", a affirmé son porte-parole Zhao Lijian.

"Nous parlons des faits, nous présentons des faits et nous faisons preuve de bon sens. Nous faisons tout notre possible pour protéger la santé de la population et promouvoir la coopération internationale", a-t-il assuré.

Le monde veut éviter une guerre du vaccin

Trump joue solo



Xi Jinping, Emmanuel Macron, Angela Merkel et l'Organisation mondiale de la santé veulent que tout vaccin contre le nouveau coronavirus soit un "bien public mondial", mais en même temps, à Washington, Donald Trump a une priorité: vacciner ses compatriotes.

Derrière le principe de "bien public mondial" se profilent en réalité deux problèmes distincts: la propriété intellectuelle, et la distribution des premières doses. Le premier pourrait être plus simple à résoudre que le second.

L'Afrique réclame un vaccin non breveté, a dit le président sud-africain Cyril Ramaphosa. C'est peu probable: les laboratoires voudront recouper leurs milliards d'investissements, et pourront compter sur le soutien des Etats-Unis, hostiles à toute remise en cause des droits internationaux de propriété intellectuelle - ils l'ont réitéré à l'OMS cette semaine.

Le vaccin ne sera donc sans doute pas gratuit. Pour le prix, plusieurs groupes se sont engagés à seulement couvrir leurs coûts de production.

La promesse de prix coûtant est subjective: elle fut faite autrefois pour les traitements anti-VIH, relève Matthew Kavanagh, de l'université Georgetown, mais les fabricants génériques avaient ensuite trouvé beaucoup de marge... et divisé les coûts par 10 ou plus.

Pour Mark Feinberg, ancien directeur scientifique de Merck Vaccines et actuel président de l'International AIDS Vaccine Initiative (IAVI), les laboratoires ont retenu la leçon et ne voudront pas être des "parias", ce qui nuirait à leur réputation et leur rentabilité.

Lui croit que le partage de propriété intellectuelle se fera de toute façon, puisqu'"aucun ne pourra répondre seul à la demande mondiale, ils seront obligés de trouver des partenaires pour fabriquer le produit".

La question difficile devient: lesquels des 7,6 milliards de Terriens seront vaccinés en premier?

L'OMS, l'Europe et les organisations non gouvernementales impliquées dans la lutte contre le Covid-19 veulent mettre sur pied un mécanisme inédit de répartition "équitable", avec comme principe la vaccination en priorité des personnels de santé de tout pays touché, puis des travailleurs essentiels (police, transports...), avant le reste des populations.

Mais Donald Trump, pressé de revenir à la normale, ne s'embarasse pas de solidarité internationale: son gouvernement a l'objectif, hautement hypothétique alors que les essais cliniques ne font que commencer, de 300 millions de doses d'ici janvier, sous-entendu pour vacciner l'ensemble des Américains, jeunes comme vieux.

"Sa mentalité est très insulaire, très xénophobe, tout le contraire de ce qu'il faut pour maîtriser une pandémie", estime Sten Ver-

mund, doyen de l'école de santé publique de Yale (Etats-Unis). Les Etats-Unis ne sont pas une île et dépendent largement d'ailleurs pour consommer et se nourrir, rappelle-t-il. "Nous ne reviendrons pas à la normale si le monde reste ravagé par le coronavirus".

Reste que le gouvernement Trump a investi tôt des centaines de millions de dollars dans plusieurs vaccins expérimentaux (Johnson & Johnson, Moderna, Sanofi), dans l'espoir qu'un ou plusieurs réussissent et soient fabriqués aux Etats-Unis.

Les patrons de Moderna, une biotech, et de Sanofi ont en substance dit à l'Europe qu'elle serait bien inspirée d'imiter Washington.

La garantie ultime contre une nationalisation des vaccins sera de construire des usines sur plusieurs continents.

Mais contrairement à la pandémie de grippe H1N1 en 2009, "on part d'une feuille blanche, on n'a ni vaccin, ni usine", dit Pascal

Barollier, de Gavi, une organisation qui achète des vaccins pour des pays en développement.

La coalition publique-privée Cepi, lancée en 2017 face à l'échec initial contre Ebola, a investi un demi-milliard de dollars dans neuf sociétés développant des vaccins contre le Covid-19. En échange, elle leur demande que les technologies soient partagées pour une mise en production massive et rapide.

Ainsi subventionnés, les laboratoires construisent des lignes de production supplémentaires sans attendre les résultats des essais cliniques.

Des sociétés s'allient: Moderna pourra produire aux Etats-Unis (pour le marché américain) et en Suisse (pour l'Europe). Sanofi s'est associé à un concurrent, GSK; les deux géants ont de multiples usines des deux côtés de l'Atlantique.

Pour vacciner la planète, il reste à espérer que plusieurs vaccins, et non un seul, aboutiront.

En Australie, le coronavirus est traqué jusque dans les égouts

Pour lutter contre le coronavirus, l'Australie a lancé cette semaine un vaste programme visant à descendre dans les égouts pour traquer toute trace de coronavirus dans les eaux usées, dans le but de prévenir un nouveau foyer épidémique.

Melbourne (sud-est) a ainsi commencé à analyser les eaux usées et les excréments pour détecter d'éventuelles traces du virus.

En fonction des résultats, une politique ciblée de dépistage et de traçage des personnes porteuses du coronavirus sera mise en œuvre dans les quartiers concernés.

Selon Nicholas Crosbie de Melbourne Water, sa compagnie, en charge de la gestion des eaux de la ville, espère contrôler les échantillons de 71 % des habitants de Victoria, l'un des Etats les plus peuplés de l'île-continent.

"L'objectif est d'être vigilant et

de détecter des cas non déclarés ou une réapparition" du virus, explique-t-il.

Les eaux usées de Paris, de Tokyo, d'Amsterdam, de Valence (Espagne) et du Massachusetts (Etats-Unis) ont également été analysées, mais souvent à plus petite échelle. Cette politique a cependant fait la preuve de son efficacité.

Alors que l'Australie a commencé à lever certaines mesures après deux mois de restrictions pour juguler l'épidémie de coronavirus, les autorités sanitaires parient sur un vaste plan de dépistage et de traçage pour prévenir une deuxième vague de contaminations.

A ce jour, plus d'un million de tests ont été réalisés à travers ce pays qui compte 25 millions d'habitants.

Pour les autorités, l'analyse des

eaux usées est un moyen peu coûteux et efficace de surveiller l'évolution de l'épidémie.

Des hydrographes descendent des seaux dans les canalisations afin de prélever des échantillons. Ces derniers sont ensuite analysés dans un laboratoire chargé de détecter toute trace de virus.

"Nous savons que le coronavirus est excrété dans les selles jusqu'à six semaines après l'apparition des premiers symptômes", explique M. Crosbie.

Il tient cependant à préciser qu'il n'y a aucun risque de contracter le virus via l'eau traitée car il est éliminé lors du traitement des eaux usées.

L'analyse de ces dernières est déjà employée pour détecter des maladies comme la polio et la présence de drogues comme la cocaïne.

"Comparé aux tests cliniques,

c'est très rentable mais en aucun cas cela ne remplace la surveillance clinique", souligne-t-il. "L'intérêt de tout ça est de cibler plus efficacement la surveillance clinique".

Si la présence du virus est détectée dans un échantillon, il est ensuite possible de remonter jusqu'au quartier où il a été prélevé mais pas jusqu'au domicile d'où il provient.

"S'il y a un quartier qui n'a recensé aucun cas mais que (le virus) a été retrouvé dans le flux des eaux usées, alors nous réalisons que nous devons nous concentrer sur ce quartier pour trouver les personnes" porteuses, a expliqué le ministre de la Santé Greg Hunt sur Channel 7.

L'Australie a été un des pays qui a le mieux réussi à contenir l'épidémie de Covid-19, avec seulement 7.000 cas et 100 décès répertoriés.

Il a commencé à assouplir avec prudence les restrictions mais les autorités, qui redoutent de nouvelles contaminations, ont mis en œuvre un plan en trois étapes prévu sur plusieurs mois.

Les économistes s'inquiètent des conséquences désastreuses qu'aurait un deuxième confinement.

Depuis fin mars, date de la mise en place des mesures, plus d'un million de personnes ont perdu leur emploi et le coût pour l'économie s'élèverait à 4 milliards de dollars australiens (2,4 milliards d'euros) par semaine.

Outre cette politique de dépistage des eaux usées, le pays s'appuie sur l'application controversée pour smartphone "COVIDSafe", qui utilise la technologie Bluetooth, pour tracer les contacts avec des personnes diagnostiquées positives au coronavirus.

Le prix du poisson poursuit son ascension



L'Indice des prix à la consommation (IPC) du mois d'avril 2020 est ressorti en légère baisse de 0,1% sur un mois, après une hausse observée un mois plutôt, selon les chiffres publiés récemment par le Haut-commissariat au plan (HCP).

L'IPC du mois dernier a connu une baisse de 0,1% par rapport au mois précédent du fait du repli de 0,7% de l'indice des produits non alimentaires et de la hausse de 0,7% de l'indice des produits alimentaires, a expliqué l'institution publique.

Mais avant de poursuivre, il est important de noter qu'en raison du confinement sanitaire entré en vigueur depuis le 20 mars 2020, l'enquête permanente sur les prix à la consommation n'a pas pu relever tous les prix, a fait savoir le HCP assurant toutefois que « les prix manquants ont été imputés selon les recommandations du manuel de l'indice des prix à la consommation ».

A ce propos, le Haut-commissaire a indiqué que « la collecte des prix à la consommation au cours du mois d'avril 2020 a continué dans les points de vente ouverts en période de confinement » et que des imputations des données manquantes ont été réalisées en ce qui concerne les prix non relevés.

Soulignons également que le HCP a procédé, depuis mercredi 20 mai dernier, à la publication du nouvel indice des prix à la consommation

base 2017. Et ce, en application du décret n° 2.19.1083 publié au Bulletin officiel n° 6880 du 7 mai 2020 fixant les éléments entrant dans la composition du nouvel indice des prix à la consommation base 2017 et qui abroge le décret n° 2.09.529 relatif à l'indice des prix à la consommation base 2006.

Ainsi dit, rappelons qu'un mois plutôt, l'indice des prix à la consommation s'était inscrit en hausse de 0,4% par rapport au mois précédent, suite à l'accroissement de 1,3% de l'indice des produits alimentaires et au repli de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires.

A en croire le Haut-commissariat, les hausses des produits alimentaires observées entre mars et avril 2020 ont concerné principalement les « Poissons et fruits de mer » (10,2%), les « Fruits » (5,8%), le « Lait, fromage et œufs » (0,3%) et les « Huiles et graisses » (0,1%).

Dans une note d'information relative au nouvel indice des prix à la consommation du mois d'avril 2020, le HCP a, en revanche, relevé que les prix ont diminué pour les « Viandes » (1,3%) et pour les « Légumes » (1,2%).

Quant aux produits non alimentaires, le ressort des analyses du Haut-commissariat que la variation a concerné principalement la baisse des prix des « Carburants » (16,2%).

A noter que « les baisses les

plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Guelmim (0,8%), à Laâyoune (0,7%), à Settat et Beni-Mellal (0,6%), à Meknès (0,4%), à Marrakech et Tétouan (0,3%), et à Agadir, Fès et Rabat (0,2%) », a indiqué l'institution soulignant en revanche que « des hausses ont été enregistrées à Al-Hoceima (1,2%) et à Safi avec 0,6% ».

A titre de comparaison, les hausses des produits alimentaires observées entre février et mars 2020 avaient concerné principalement les « Légumes » (6,3%), les « Poissons et fruits de mer » (1,9%), les « Fruits » (1,7%), les « Huiles et graisses » et le « Lait, fromage et œufs » (0,4%), les « Viandes » (0,3%)

et les « Boissons non alcoolisées » (0,2%). En ce qui concerne les produits non alimentaires, la baisse des prix avait été observée au niveau principalement des « Carburants » (6,8%), pouvait-on lire dans la note d'information précédente du Haut-commissariat.

Selon la même source, durant la même période, les hausses les plus importantes de l'IPC avaient été enregistrées à Settat (0,9%), à Al-Hoceima (0,8%), à Meknès et Tétouan (0,7%), à Oujda (0,6%), à Marrakech (0,5%) et à Fès, Rabat, Guelmim, et Beni-Mellal (0,4%) ; tandis qu'une baisse de 0,2% avait été observée à Dakhla.

Pour encore mieux apprécier les variations de l'IPC de ces trois derniers mois, il est important de rappeler aussi que la précédente baisse de l'IPC, la deuxième de l'année en cours après celle observée durant le mois précédent, remonte à février dernier.

En effet, au cours de ce mois, l'IPC avait accusé un repli de 0,2% par rapport au mois précédent ; sous l'effet de l'effondrement de 0,3% de l'indice des produits alimentaires et de 0,2% de l'indice des produits non alimentaires.

Soulignons que les baisses des produits alimentaires observées durant cette période avaient concerné principalement les « Poissons et fruits de mer » (1,8%), les « Légumes » (1,5%), le « Lait, fromage et œufs » (0,5%) et les « Viandes » (0,4%), alors que les

hausses avaient été constatées au niveau des « Fruits » (1,0%) et des « Huiles et graisses » (0,3%).

S'agissant des produits non alimentaires, la baisse avait touché principalement les prix des « Carburants » (5,2%).

Dans le même temps, les baisses les plus importantes de l'IPC avaient été enregistrées à Safi (1,0%), à Meknès (0,8%), à Settat (0,5%), à Fès (0,4%), à Oujda (0,3%) et à Agadir, Casablanca et Tanger (0,2%). En revanche, des hausses ont été enregistrées à Laâyoune avec 0,2% et à Rabat et Dakhla avec 0,1%.

Enfin, comparé au mois d'avril de l'année précédente, les données recueillies ont montré que l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,9% au cours du mois dernier, « conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 2,7% et de la baisse de celui des produits non alimentaires de 0,3% », a expliqué le HCP. Et d'ajouter, pour les produits non alimentaires, que les variations vont d'une baisse de 6,3% dans le « Transport » à une hausse de 3,2% dans l'« Enseignement ».

Pour le Haut-commissariat au plan, l'indicateur d'inflation sous-jacente aurait ainsi « connu au cours du mois d'avril 2020 des hausses de 0,1% par rapport au mois de mars 2020 et de 0,9% par rapport au mois d'avril 2019 », a-t-il conclu.

Alain Bouthuy



L'indicateur d'inflation sous-jacente en hausse de 0,1% sur un mois et de 0,9% sur une année, selon le HCP

Fermeture du Sofitel Agadir Royal Bay pour fin de bail

L'opérateur touristique Risma a annoncé, récemment, la fin du contrat de location de l'établissement hôtelier "Sofitel Agadir Royal Bay".

"Risma a annoncé la fin du contrat de location du Sofitel Agadir Royal Bay, arrivant à échéance le 30 juin 2020 et qui le liait depuis 2004 à la société ABS Holding, propriétaire de l'hôtel", indique un communiqué de Risma publié sur le site de l'AMMC.

Cette décision intervient d'un commun accord entre les deux parties, compte

tenue de la vétusté de l'hôtel qui nécessite une rénovation profonde pour répondre aux standards de luxe 5 étoiles et qui n'est en rien liée à la conjoncture actuelle, ajoute Risma, notant qu'il reste propriétaire du Sofitel Agadir Thalassa Sea & Spa qui reste ouvert et poursuit son activité.

Risma est le premier opérateur touristique au Maroc avec 27 unités hôtelières, ouvertes en 2019, soient 4102 chambres réparties dans 11 villes à travers 6 marques (M'Gallery, Sofitel, Novotel, Mercure, Ibis et Ibis Budget).

Maroc Leasing affiche un PNB en baisse au premier trimestre

Le Produit net bancaire (PNB) de l'opérateur du crédit-bail, Maroc Leasing, s'est établi à 65,58 millions de dirhams (MDH) au premier trimestre 2020, marquant une baisse de 6,10%, en glissement annuel, sous l'effet de la baisse des premiers loyers majorés.

Le résultat net au T1-2020 a été de 9,33 MDH, contre 11,52 MDH à fin mars 2019, en baisse de 18,97 % du fait de la constitution d'une provision pour risques généraux de 4,5 MDH, dans le cadre des premières mesures destinées à anticiper l'impact de la crise du Covid-19, indique un communiqué

financier de Maroc Leasing.

Sur la même période, la production de l'entreprise a enregistré une progression de 5,05%, dans un marché en baisse de 13,64%, pour atteindre 635,77 MDH, contre 605,18 MDH, une année auparavant, précise le communiqué, notant que l'encours financier a affiché une baisse de 1,39% sous l'effet des rachats par anticipation.

L'endettement global s'est situé à fin mars 2020 à 9,99 MDH, en léger recul, sous l'effet de la baisse de l'endettement bancaire, conclut le communiqué.

Le FMA octroie un prêt de 127 millions de dollars US au Maroc

Le Fonds monétaire arabe (FMA) vient d'octroyer au Maroc un prêt d'un montant de 127 millions de dollars US pour faire face aux défis actuels.

Le FMA a "octroyé un nouveau prêt automatique au Royaume du Maroc, d'un montant de 30.844 millions de dinars arabes de compte, soit l'équivalent de 127 millions de dollars US", indique,

mercredi, un communiqué de l'institution financière arabe.

Et de préciser que l'accord se rapportant à ce prêt a été signé, le 07 mai courant, par Mohamed Benchaâbou, ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, au nom du Royaume du Maroc, et Abdulrahman A. Al Hamidy, directeur général président du Conseil d'administration, au nom du Fonds monétaire arabe, notant que l'objectif du prêt est de soutenir la situation financière du Royaume et répondre aux besoins urgents de financement, rapporte la MAP.

A cet égard, le communiqué souligne que le Fonds suit de près l'évolution de l'économie marocaine et les défis auxquels elle est confrontée, en raison des circonstances actuelles, et œuvre dans le cadre de sa fructueuse collaboration avec le gouvernement marocain à offrir les moyens appropriés pour faire face à ces défis, annonçant que le FMA est sur le point d'achever les procédures d'octroi d'un deuxième prêt au Royaume pour soutenir son programme de réforme du secteur des finances publiques.

Par ailleurs, le Fonds étudie les demandes de financement émanant d'un certain nombre des pays



membres, et s'emploie à achever le plus rapidement possible les procédures à cet égard, afin d'aider à améliorer la situation financière et faire face aux divers défis, notamment ceux inhérents aux implications économiques de la pandémie (Covid-19).

Le Fonds monétaire arabe veille à soutenir les efforts de ses pays membres pour mettre en œuvre des réformes économiques, financières, et structurelles, et faire face à plusieurs défis, par le biais

d'un certain nombre d'instruments, y compris la mobilisation des ressources nécessaires pour répondre aux besoins de financement des Etats membres, ainsi que par sa contribution au financement du commerce, à travers les activités de son Programme de financement du commerce arabe.

Outre son rôle clé en matière de coordination des consultations et de dialogue sur les questions de développement économique, ainsi que son action dans l'assistance

technique et la formation, par le biais de son Institut de formation et de renforcement des capacités, le FMA apporte également un soutien financier, en particulier dans cette période de pandémie (Covid-19). Le concours du Fonds à cet égard vise à appuyer les efforts de réformes entreprises par les pays membres, en fournissant les liquidités aidant à stimuler l'activité économique, afin d'atténuer les répercussions négatives de la pandémie.



Le concours du Fonds monétaire arabe vise à appuyer les efforts de réformes entreprises par les pays membres

Les abattoirs de Casablanca certifiés ISO 22000 pour la troisième fois consécutive

Les abattoirs de Casablanca viennent de renouveler la certification ISO 22000 dans sa dernière version 2018 et d'être certifiés ISO 9001 v2015, et ce pour un meilleur service au consommateur marocain.

Les abattoirs de viande rouge de la métropole demeurent, de ce fait, le premier et l'unique établissement économique public au niveau national, à être certifié ISO 22000 v2018 et ISO 9001 v2015, indique un communiqué de Casablanca prestations, notant que les abattoirs ont été certifiés ISO 22000 v2005 en 2017 et ont maintenu cette certification trois années consécutives jusqu'à l'obtention de sa nouvelle version v2018.

Cette double certification témoigne de l'engagement de Casablanca Prestations, société de développement local (SDL) gestionnaire de l'établissement, dans l'amélioration continue de ses processus et de ses services,

afin de garantir la sécurité sanitaire de ses produits, la qualité de son service et la satisfaction de ses clients. En effet, les viandes issues d'un abattoir agréé et certifié sont produites dans des conditions d'hygiène et de sécurité sanitaire élevée, rapporte la MAP.

A travers cette double certification, les abattoirs de Casablanca assurent en premier lieu la satisfaction des usagers et du consommateur final, pour qui, les viandes portent un numéro d'agrément certifiant leur qualité et une reconnaissance de sécurité sanitaire internationale, poursuit la même source.

C'est une opportunité également, pour les chevillards et usagers, de commercialiser leurs produits partout au Maroc et même à l'export. L'obtention de cette double certification vient couronner un travail de plusieurs mois, durant lesquels l'ensemble des collaborateurs s'est mobilisé autour d'un ob-

jectif commun qui démontre sa capacité et son engagement à fournir des prestations de haute qualité pour garantir la sécurité des denrées alimentaires et la satisfaction des exigences de toutes les parties intéressées.

Casablanca Prestations rappelle avoir fixé plusieurs objectifs répondant à trois enjeux majeurs, en l'occurrence disposer d'un abattoir de haut niveau agréé par l'ONSSA, maîtriser la sécurité sanitaire de cette filière à l'échelle de la région et y contribuer à l'échelle de tout le territoire national et offrir un service attractif pour lutter contre le marché d'abattage clandestin.

La SDL casablancaise a choisi ainsi d'intégrer la norme ISO 9001 v2015 au système de management de la sécurité des denrées alimentaires ISO 22000 et obtenir ainsi un Système de management intégré qui s'inscrit dans une démarche de qualité dont la voca-

tion est l'amélioration continue de la performance globale des abattoirs de Casablanca et la satisfaction des clients et des exigences des parties intéressées.

Les abattoirs disposent d'une capacité d'abattage bovins/ovins de l'ordre de 45.000 tonnes annuelle et d'une capacité de stabulation de 900 bovins et 5.000 ovins. Ils sont équipés de 2 chaînes d'abattage bovin d'une capacité de 50 têtes /heure et de deux chaînes d'abattage ovin d'une capacité de 300 têtes/heure.

Casablanca Prestations, SDL créée en décembre 2014 à l'initiative des collectivités territoriales de Casablanca, est en charge du développement, de la gestion, de l'accompagnement, du suivi et de l'évaluation des prestations de service public local, dans le cadre des projets qui lui sont confiés.



Thomas Bach : *Les JO de Tokyo seront annulés s'ils ne se déroulent pas en 2021*



Le président du Comité international olympique (CIO) Thomas Bach a admis que les Jeux olympiques de Tokyo, repoussés d'un an face à l'épidémie de Covid-19, seront annulés s'ils ne se tiennent pas en 2021.

"Je comprends bien la position de nos partenaires japonais", a-t-il déclaré mercredi dans un entretien à la BBC, alors qu'on l'interrogeait sur les propos du patron du comité d'organisation Yoshiro Mori qui avait estimé fin avril que si la pandémie est toujours en cours l'été prochain "alors il faudra annuler".

"On ne peut pas éternellement employer 3.000 ou 5.000 personnes au sein du comité d'organisation", a poursuivi M. Bach, qui a souligné le "travail de mammoth" que re-

présentent ce report et la réorganisation en cascades des compétitions majeures qui en découle.

"On ne peut pas modifier le calendrier sportif mondial de toutes les principales fédérations. On ne peut pas laisser les athlètes dans l'incertitude", a-t-il argumenté.

Tout en réitérant "l'engagement clair à ce que les Jeux se tiennent en juillet prochain", Thomas Bach a admis qu'il faut "être prêt à différents scénarios".

Des mesures de "quarantaines pour les athlètes, pour une partie des athlètes, pour d'autres participants" ne sont pas à exclure.

Le patron du CIO n'a pas voulu répondre à la question de savoir si la mise au point d'un vaccin contre le coronavirus était une condition sine qua non pour la tenue des JO,

mais n'a pas caché son peu d'enthousiasme pour des Jeux sans spectateurs.

"C'est ce qu'on ne veut pas, car l'esprit olympique, c'est d'unir les fans, ce qui fait des Jeux un événement aussi unique, c'est qu'il y a côté à côté des spectateurs venus du monde entier dans un même stade olympique", a rappelé l'ancien escrimeur.

"Quand nous aurons une idée claire de ce à quoi ressemblera le monde au 23 juillet 2021, nous prendrons les décisions appropriées", a-t-il conclu.

Le 24 mars, le CIO a annoncé le report d'un an des JO de Tokyo initialement prévus du 24 juillet au 9 août 2020, une première pour des JO de l'ère moderne en temps de paix. Les Jeux de Tokyo sont désormais reprogrammés du 23 juillet au 8 août 2021.

Six Marocains dans les commissions permanentes de la CAF

Le Maroc sera représenté par six membres au sein des commissions permanentes de la Confédération africaine de football (CAF) pour les années 2020 et 2021.

Ainsi, le président de la Fédération Royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa, coiffera le poste de vice-président de la CAF, président de la Commission des finances et vice-président de la Commission des compétitions interclubs et de la gestion de l'octroi des licences, alors que Hamza El Hajjoui y siègera en tant que membre de la Commission du Championnat d'Afrique des nations (CHAN), a fait savoir la CAF mercredi.

Mustapha Hajji a été désigné membre de la Commission de l'organisation des Coupes d'Afrique (U17, U20, U23), Tarik Sijilmassi, président de la Commission contrôle de gestion et conformité et Mohammed El Mokhtari, membre de la Commission des finances, poursuit la même source.

Au sein de la commission médicale, le Maroc sera représenté par Abderazzak Hifti, ajoute l'instance dirigeante du football africain.



L'UEFA espère achever la Ligue des champions fin août

Aleksander Ceferin : *Le football n'a pas changé après la Seconde Guerre mondiale ou la Première et ne changera pas à cause d'un virus*



L'UEFA espère achever la saison de Ligue des champions "à la fin du mois d'août", a confirmé Aleksander Ceferin, président de l'instance européenne du football

dans un entretien publié mercredi dans un journal portugais.

"Notre plan est de l'achever d'ici fin août", a dit le dirigeant slovène au quotidien sportif

Record qui l'interrogeait sur la date limite pour conclure la saison de Ligue des champions, interrompue en mars par la pandémie de coronavirus.

"Je pense que ça va marcher (...). On ne sait jamais ce qui peut se passer mais les choses semblent se calmer", a-t-il dit.

"80% des championnats européens vont reprendre. Je ne vois pas pourquoi la Ligue des champions et la Ligue Europa ne devraient pas avoir lieu", fait-il valoir.

Ce scénario, déjà évoqué par l'UEFA mais pas officiellement confirmé, suppose de reprendre les compétitions européennes début août, après la fin des championnats nationaux.

L'instance européenne du football a déjà avancé la date du 3 août comme possible date butoir pour terminer les championnats nationaux, lors de réunions avec ses associations membres fin avril.

La semaine dernière, Aleksander Ceferin a toutefois précisé qu'il s'agissait d'une recommandation, "une date provisoire, pas officielle", dans

une lettre adressée à Jean-Michel Aulas, président de l'Olympique lyonnais.

"Le football n'a pas changé après la Seconde Guerre mondiale ou la Première et ne changera pas à cause d'un virus", a affirmé le patron de l'UEFA dans l'entretien accordé à Record, en ajoutant qu'il était convaincu que l'Euro-2020, reporté d'un an, se jouerait bien l'année prochaine.

"Je ne vois pas pourquoi il ne se jouerait pas. Je ne pense pas que le virus durera pour toujours... Nous savons davantage de choses sur le virus. Je suis optimiste", a-t-il souligné.

Dans un autre entretien, publié cette fois par le journal britannique The Guardian, Ceferin s'est dit par ailleurs confiant sur un retour prochain des supporters dans les stades, alors que la plupart des championnats tablent sur une reprise à huis clos pour éviter toute contagion.

"Je suis absolument sûr, à titre personnel, que le bon vieux football avec des supporters sera de retour très bientôt", a dit le dirigeant slovène.



Zidane
Il faut rester positif, on a la chance de pouvoir revenir au travail

"**T**out donner pour gagner": l'entraîneur français du Real Madrid Zinedine Zidane a déclaré que ses joueurs, revenus à l'entraînement il y a deux semaines, ont conscience de "la chance" qu'ils ont de "revenir au travail", a-t-il confié à Real Madrid TV ce mercredi.

"Il faut rester positif, on a la chance de pouvoir revenir au travail, d'être ici à l'extérieur... Les joueurs savent qu'ils ont cette chance. Maintenant, il nous manque onze matches, on va se préparer pour bien finir la saison. L'important, c'est de tout donner pour gagner. C'est l'ADN du club", a déclaré Zinedine Zidane dans une vidéo relayée sur le site du club ce mercredi.

Près de deux mois après la quarantaine amorcée au Real Madrid (à cause d'un cas positif au sein de l'équipe de basket du Real), le 12 mars, les joueurs et le staff ont retrouvé les terrains du centre d'entraînement de Valdebebas le 11 mai, d'abord pour des sessions individuelles, puis par petits groupes depuis lundi.

"Je suis content de revenir travailler avec mes joueurs", a commenté Zizou. "Après presque 60 jours, on est tous contents de revenir à Valdebebas.

Ils sont contents de pouvoir s'entraîner, être ensemble, et profiter pour faire ce qui leur plaît, c'est-à-dire jouer au football", a confié le technicien madrilène.

"On avait établi un plan de travail avec les préparateurs physiques, et je crois que les joueurs étaient aussi contents d'avoir quelque chose à faire à la maison. Ils ont très bien fait le travail, et ça s'est vu, ils sont en bonne forme", s'est satisfait l'entraîneur français.

"Cette semaine, on a pu travailler plus. En petits groupes, certes, mais on a pu faire quelque chose de plus tactiquement, physiquement, techniquement... ça permet plus de choses. Donc l'équipe est mieux cette semaine, et elle sera encore meilleure la semaine suivante, selon moi", a assuré Zidane.

Comme la majorité du monde du football espagnol, Zizou a confirmé que le groupe madrilène a hâte de reprendre la compétition: "Ils aiment s'entraîner, mais ce qu'ils préfèrent, c'est jouer. Ils espèrent jouer à nouveau", a souligné l'entraîneur.

Le président de La Liga, Javier Tebas, pousse pour la reprise du championnat d'Espagne, suspendu depuis le 12 mars. Il espère relancer la compétition le 12 juin, même s'il faudra attendre le feu vert des autorités sanitaires.

Klopp : L'imminence de la reprise du foot est un bon signe pour les gens

L'entraîneur de Liverpool, l'Allemand Jürgen Klopp, est optimiste quant aux chances de reprise de la saison de football en Angleterre après un retour à l'entraînement en petits groupes mercredi, "un bon signe pour les gens aussi".

Alors que l'arrêt du foot en Angleterre à cause de l'épidémie de Covid-19 avait stoppé l'élan de Liverpool, à deux victoires seulement d'un titre attendu depuis 30 ans à ce moment-là, Klopp avait dit accepter que le football soit suspendu, si cela pouvait contribuer à sauver ne serait-ce qu'une vie.

Il estime aujourd'hui que l'environnement est suffisamment sûr pour que les joueurs entament une première phase d'entraînement.

"J'ai toujours dit que nous ne voulons rien précipiter et je ne pense pas que ce soit précipité. C'est une première étape avec ces entraînements avec distanciation physique", a déclaré Klopp sur le site internet de Liverpool.

"Cela a été long, c'est toujours en cours, mais cela va dans le bon sens. Que le football soit sur le point de revenir est un bon signe pour les gens aussi", a-t-il ajouté.

L'objectif de la Premier League de reprendre la compétition le 12 juin est cependant remis en question par le souci des joueurs pour leur santé et celle de leurs proches.

Mardi, la Premier League a annoncé que la première vague de tests de dépistage du coronavirus a révélé 6 cas positifs dans 3 clubs différents, sur 748 échantillons, ouvrant un peu plus la voie à "un retour du football".

Le "Project Restart" de la Premier League, interrompue depuis le 13 mars, se heurte aux craintes dévoilées au grand jour par plusieurs joueurs comme les stars de Manchester City Sergio Agüero et Raheem Sterling, le défenseur de Newcastle, Danny Rose comparant les footballeurs à "des rats de laboratoires", ou encore le capitaine de Watford Troy Deeney qui refuse de s'entraîner pour protéger son fils de cinq mois souffrant de difficultés respiratoires.



Aurier aurait encore transgressé les règles de distanciation

Le défenseur international ivoirien de Tottenham, Serge Aurier, aurait pour la troisième fois transgressé les règles de distanciation strictes exigées en Angleterre et son club a ouvert une enquête interne. Aurier a posté mardi sur Instagram une photo le montrant aux côtés de son coiffeur, Justin Carr, arborant une nouvelle coupe de cheveux.

"Oui Sir, #LeCoiffeurEstBon?!", a-t-il écrit en légende.

Les joueurs sont censés ne pas avoir de contact avec des personnes extérieures à leur entourage familial.

"Nous enquêtons sur les circonstances et considérerons l'incident de manière appropriée", a réagi mercredi Tottenham dans un communiqué.

Aurier a réagi à ces nouvelles critiques, une nouvelle fois sur son compte Instagram: "Bla-bla-bla", écrit-il dans un nouveau message, suivi de plusieurs emojis. "Mon coiffeur est négatif (au coronavirus) et moi aussi, alors arrêtez de parler dans le vide et mettez des masques et des gants quand

vous venez prendre des photos au centre d'entraînement, ça fait aussi partie des règles". Aurier n'en n'est pas à sa première incartade: fin avril, l'ex-défenseur du Paris-SG avait posté une vidéo sur son compte Instagram où on le voyait, masque sur le visage, faire des sprints courts puis assis à côté de son coéquipier Moussa Sissoko, sans respect de distance de sécurité.

Les deux joueurs s'en étaient excusés dans un communiqué et avaient fait un don au système d'organisation des soins du Royaume-Uni.

Deux semaines plus tôt, ce même Aurier s'était déjà filmé en train de faire un jogging côte à côte avec un ami.

L'Ivoirien de 27 ans est arrivé ce mercredi au camp d'entraînement des Spurs, à Enfield, où les joueurs entraînés par Jose Mourinho – qui a lui-même transgressé les règles en rencontrant début avril dans un parc plusieurs de ses joueurs sans respect des distances – devaient s'entraîner une fois le résultat de leur test de dépistage au Covid-19 connu.

Jonas Baer-Hoffmann : C'est inhumain de punir un joueur pour refus de rejouer par peur du virus

Le patron du syndicat mondial des joueurs FIFPro, Jonas Baer-Hoffmann, a apporté mercredi son soutien aux footballeurs refusant de reprendre l'entraînement par crainte du coronavirus, prévenant qu'il serait "inhumain et inacceptable" qu'ils soient sanctionnés pour leur décision.

Jonas Baer-Hoffmann a réagi après le refus de Troy Deeney, joueur de Watford en Premier League, de renouer avec l'entraînement de peur de mettre en danger la santé de son jeune enfant, qui a des difficultés respiratoires.

Deeney est "un joueur qui a des préoccupations très légitimes et veut protéger sa famille", a déclaré le patron de FIFPro lors d'une conférence téléphonique avec la presse mercredi. "Si ces joueurs subissent des pressions ou risquent des sanctions disciplinaires, nous trouverions cela inacceptable", a souligné Baer-Hoffmann.

"L'idée que quelqu'un puisse être puni durant une pandémie pour avoir tenté de protéger la santé de sa famille est inhumaine et inacceptable", a-t-il insisté alors que le club n'a encore donné aucun signe d'éventuelle sanction.

Watford figure parmi les clubs de Premier League touchés par six cas positifs au coronavirus sur un total de 748 tests effectués dimanche et lundi.

D'autres joueurs ont exprimé leur inquiétude envers une reprise de l'entraînement, même en petits groupes. Le défenseur anglais Danny Rose, en prêt à Newcastle United, a même estimé que les joueurs étaient traités comme des "rats de laboratoire".

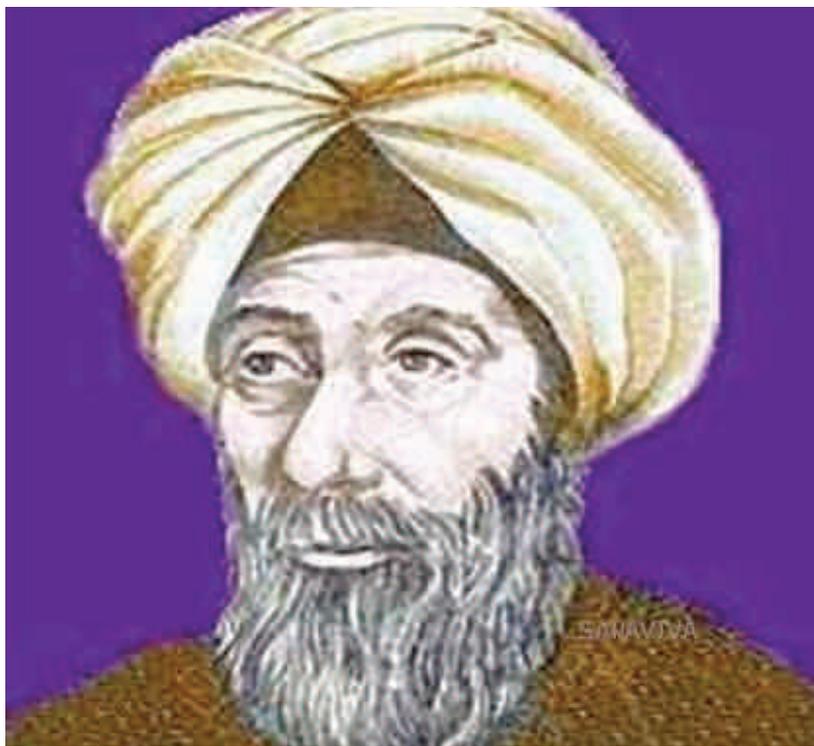
Baer-Hoffmann a admis que de nombreux joueurs dans le monde souhaitaient reprendre malgré les risques potentiels mais a souligné que la FIFPro leur avait recommandé d'effectuer trois à quatre semaines d'entraînement avant de recommencer les matches en raison du risque de blessures. En Angleterre, la Premier League est suspendue depuis le 13 mars et envisage de reprendre le 12 juin. Certains clubs ont effectué mercredi des entraînements en petits groupes.

Le Royaume-Uni est le deuxième pays au monde le plus endeuillé par le nouveau coronavirus (plus de 41.000 morts) et a entamé seulement mercredi dernier un léger déconfinement.

Libé Ramadan

Les savants de l'Islam

Alhazen *Le premier vrai scientifique*



Alhazen, Alhazen ou Ibn al-Haytham, de son vrai nom Abu Ali al-Hasan ibn al-Hasan ibn al-Haytham (Bassora, 965 – Le Caire, 1039) est un mathématicien, philosophe et physicien du monde médiéval arabo-musulman. Il est d'origine perse.

Un des premiers promoteurs de la méthode scientifique expérimentale, mais aussi un des premiers physiciens théoriciens à utiliser les mathématiques, il s'illustre par ses travaux fondateurs dans les domaines de l'optique physiologique et de l'optique. Certains, pour ces raisons, l'ont décrit comme le premier véritable scientifique.

Biographie

Alhazen est né en 965 à Bassora dans l'actuel Irak où il reçut une éducation qu'il compléta cependant dans la ville de Bagdad. A l'époque, Bassora était sous le contrôle de la dynastie des Buwayhides qui régénèrent sur la Perse. C'est pourquoi il est parfois mentionné sous le nom d'al-Bassri. Bien que cette version ne soit pas acceptée par tous, la plupart des gens s'entendent pour dire qu'il est décédé au Caire en Egypte en 1039.

Alhazen commença sa carrière de scientifique dans sa ville natale de Bassora. Il fut cependant convoqué par le calife Hakim qui voulait maîtriser les inondations du Nil qui frappaient l'Egypte année après année. Après avoir mené une expédition en plein désert pour remonter jusqu'à la source du fameux fleuve, Alhazen se rendit compte que ce projet était pratiquement impossible. De retour au Caire, il craignait que le calife qui était furieux de son échec ne se vengeât et décida donc de feindre la folie. Il est alors assigné à résidence.

Il profita de ce loisir forcé pour écrire plusieurs livres sur des sujets variés comme l'astronomie, la médecine, les mathématiques, la méthode scientifique et l'optique. Près de 200 ouvrages ont été attribués par les biographes mais seule une soixantaine nous est parvenue.

Peu de ces ouvrages, en effet, ont survécu jusqu'à nos jours. Quelques-uns, ceux sur la cosmologie et ses traités sur l'optique notamment, n'ont survécu que grâce à leur traduction latine.

Après la mort du calife Hakim, en 1021, Alhazen cessa de feindre sa folie et put sortir de sa résidence. Il en profita donc pour entreprendre quelques voyages, notamment à l'Andalus.

Ses recherches

La plupart de ses recherches concernaient l'optique géométrique et physiologique. Il a été l'un des premiers physiciens à étudier la lumière, l'un des premiers ingénieurs et astronomes. Contrairement à une croyance populaire, il a été le premier à expliquer pourquoi le soleil et la lune semblent plus gros lorsqu'ils sont proches de l'horizon (on a cru longtemps que c'était Ptolémée), il établit aussi que la lumière de la lune vient du soleil. C'est aussi lui qui a contredit Ptolémée sur le fait que l'œil émettrait de la lumière. Selon lui, si l'œil était conçu de cette façon on pourrait voir la nuit. Il a compris que la lumière du soleil était diffusée par les objets et ensuite entraînait dans l'œil.

Il fut également le premier à illustrer l'anatomie de l'œil avec un diagramme. Comme ce diagramme n'est pas novateur par rapport aux connaissances anatomiques de Galien, le doute subsiste quant à savoir s'il fut copié d'un ancien manuscrit grec, ou s'il est issu d'une dissection contemporaine.

Il a également énoncé une théorie à propos du jugement et de la reconnaissance des objets. Il remarque que l'on ne reconnaît que les objets que l'on connaît, et que l'image d'un objet persiste quelque temps après qu'on a fermé les yeux. La reconnaissance est donc basée sur la mémoire et n'est pas qu'une simple sensation liée au jugement, car on ne reconnaît pas les objets qui nous sont inconnus. Il a aussi étudié la mécanique du mouvement et dit qu'un objet en mouvement continue de

bouger aussi longtemps qu'aucune force ne l'arrête. Le principe d'inertie sera énoncé par Galilée et sera formulé de façon rigoureuse par Isaac Newton.

En astronomie, il a tenté de mesurer la hauteur de l'atmosphère et a trouvé que le phénomène du crépuscule (lumière au lever et au coucher du soleil sans voir le soleil) est dû à un phénomène de réfraction : les rayons de soleil ne doivent pas dépasser un angle de 19° avec l'atmosphère. Il parla également de l'attraction des masses et on croit qu'il connaissait l'accélération gravitationnelle.

Alhazen a écrit plusieurs ouvrages sur l'optique. Dans son *Traité d'optique*, livre consacré à la physique optique et qu'il mit 6 ans à écrire (1015-1021), il prouve scientifiquement la théorie de l'introumission d'Aristote selon laquelle la lumière entre dans l'œil. Il prouve que tous les objets reflètent la lumière dans toutes les directions, mais c'est lorsqu'un rayon entre en collision à 90° avec l'œil qu'on verra l'objet reflétant le rayon. L'image, selon Alhazen, se formait sur le cristallin.

Dans le même domaine, il dit que l'œil pouvait percevoir la forme, la couleur, la transparence ainsi que le mouvement de quelque chose. Il prouva également que l'œil percevait effectivement deux images même si on n'en voit qu'une par la démonstration et non par la logique et la beauté du raisonnement. Ce livre n'a été traduit en latin qu'en 1270. Selon lui, la réfraction de la lumière est causée par un ralentissement ou une accélération de la lumière dans son déplacement. Dans un milieu plus dense, la lumière voyage plus lentement, selon Alhazen. Il trouve aussi un rapport entre l'angle d'incidence et l'angle de réfraction mais ce rapport n'est constant que lorsque c'est la même matière qui réfracte le rayon. Il fait tous ses travaux dans une chambre noire dont on lui doit l'invention. Il explique le pouvoir grossissant des lentilles.

Dans le livre V consacré à la catadiop-

trique de son traité d'optique se trouve une discussion sur la question connue aujourd'hui sous le nom de problème du billard d'Alhazen. Le problème peut se résumer ainsi: «Soit deux billes A et B placées en deux points quelconques d'un billard parfaitement circulaire. Trouver le point sur le rebord sur lequel la bille A doit être envoyée pour revenir heurter la bille B après avoir rebondi une seule fois». Alhazen a réussi à le trouver grâce à des sections coniques, mais il n'a pas réussi à le prouver à l'aide d'un raisonnement d'algèbre mathématique. Léonard de Vinci a conçu un instrument à système articulé destiné à construire une solution mécanique du problème d'Alhazen. Plusieurs scientifiques ont essayé de résoudre ce problème tel Christian Huygens mais c'est seulement en 1997 que Peter M. Neumann, professeur à Oxford, a démontré que la solution fait appel à une équation du quatrième degré et ne peut donc être résolue avec une règle et un compas.

Héritage

Alhazen a devancé de quelques siècles plusieurs découvertes faites par des scientifiques européens pendant la Renaissance. Il fut l'un des premiers à se servir d'une méthode d'analyse scientifique et influença grandement des scientifiques comme Roger Bacon et Kepler.

Alhazen est très estimé de la communauté scientifique. Son portrait figure également sur le billet iraquien de 10.000 dinars. Un autre hommage que l'on fit à Alhazen fut de nommer l'astéroïde (59239) Alhazen en son honneur, ainsi que de baptiser de son nom un cratère de la Lune. De plus, l'Année internationale de la lumière et des techniques utilisant la lumière 2015 permet la commémoration de plusieurs grands événements scientifiques du domaine de l'optique, notamment l'anniversaire du millénaire des grandes découvertes des scientifiques arabes du Xe siècle, dont les travaux d'Alhazen en 1015.

La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable
de représenter une espèce
d'emprisonnement par une
autre que de représenter n'importe quelle
chose qui existe réellement par quelque
chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

Le livre

La question était posée naturellement et Rieux y répondit naturellement.

– J'ai trop vécu dans les hôpitaux pour aimer l'idée de punition collective. Mais, vous savez, les chrétiens parlent quelquefois ainsi, sans le penser jamais réellement. Ils sont meilleurs qu'ils ne paraissent.

– Vous pensez pourtant, comme Paneloux, que la peste a sa bienfaisance, qu'elle ouvre les yeux, qu'elle force à penser !

Le docteur secoua la tête avec impatience.

– Comme toutes les maladies de ce monde. Mais ce qui est vrai des maux de ce monde est vrai aussi de la peste. Cela peut servir à grandir quelques-uns. Cependant, quand on voit la misère et la douleur qu'elle apporte, il faut être fou, aveugle ou lâche pour se résigner à la peste.

Rieux avait à peine élevé le ton. Mais Tarrou fit un geste de la main comme pour le calmer. Il souriait.

– Oui, dit Rieux en haussant les épaules. Mais vous ne m'avez pas répondu. Avez-vous réfléchi ?

Tarrou se carra un peu dans son fauteuil et avança la tête dans la lumière.

– Croyez-vous en Dieu, docteur ?

La question était encore posée naturellement. Mais cette fois, Rieux hésita.

– Non, mais qu'est-ce que cela veut dire ? Je suis dans la nuit, et j'essaie d'y voir clair. Il y a longtemps que j'ai cessé de trouver ça original.

– N'est-ce pas ce qui vous sépare de Paneloux ?

– Je ne crois pas. Paneloux est un homme d'études. Il n'a pas vu assez mourir et c'est pourquoi il parle au nom d'une vérité. Mais le moindre prêtre de campagne qui administre ses paroissiens et qui a entendu la respiration d'un mourant pense comme moi. Il soignerait la misère avant de vouloir en démontrer l'excellence.

Rieux se leva, son visage était maintenant dans l'ombre.

– Laissez cela, dit-il, puisque vous ne voulez pas répondre.

Tarrou sourit sans bouger de son fauteuil.

– Puis-je répondre par une question ?



À son tour le docteur sourit :

– Vous aimez le mystère, dit-il. Allez-y.

– Voilà, dit Tarrou. Pourquoi vous-même montrez-vous tant de dévouement puisque vous ne croyez pas en Dieu ? Votre réponse m'aidera peut-être à répondre moi-même.

Sans sortir de l'ombre, le docteur dit qu'il avait déjà répondu, que s'il croyait en un Dieu tout-puissant, il cesserait de guérir les hommes, lui laissant alors ce soin. Mais que personne au monde, non, pas même Paneloux qui croyait y croire, ne croyait en un Dieu de cette sorte, puisque personne ne s'abandonnait totalement et qu'en cela du moins, lui, Rieux, croyait être sur le chemin de la vérité, en luttant contre la création telle qu'elle était.

– Ah ! dit Tarrou, c'est donc l'idée que vous vous faites de votre métier ?

– À peu près, répondit le docteur en revenant dans la lumière.

Tarrou siffla doucement et le docteur le regarda.

– Oui, dit-il, vous vous dites qu'il y a du orgueil. Mais je n'ai que l'orgueil qu'il faut, croyez-moi. Je ne

sais pas ce qui m'attend ni ce qui viendra après tout ceci. Pour le moment il y a des malades et il faut les guérir. Ensuite, ils réfléchiront et moi aussi. Mais le plus pressé est de les guérir. Je les défends comme je peux, voilà tout.

– Contre qui ?

Rieux se tourna vers la fenêtre. Il devinait au loin la mer à une condensation plus obscure de l'horizon. Il éprouvait seulement sa fatigue et luttait en même temps contre un désir soudain et déraisonnable de se livrer un peu plus à cet homme singulier, mais qu'il sentait fraternel.

– Je n'en sais rien, Tarrou, je vous jure que je n'en sais rien. Quand je suis entré dans ce métier, je l'ai fait abstraitement, en quelque sorte, parce que j'en avais besoin, parce que c'était une situation comme les autres, une de celles que les jeunes gens se proposent. Peut-être aussi parce que c'était particulièrement difficile pour un fils d'ouvrier comme moi. Et puis il a fallu voir mourir. Savez-vous qu'il y a des gens qui refusent de mourir ? Avez-vous jamais entendu une femme crier : « Jamais ! » au moment de mourir ? Moi, oui. Et je me suis aperçu

alors que je ne pouvais pas m'y habituer. J'étais jeune et mon dégoût croyait s'adresser à l'ordre même du monde. Depuis, je suis devenu plus modeste. Simplement, je ne suis toujours pas habitué à voir mourir. Je ne sais rien de plus. Mais après tout...

Rieux se tut et se rassit. Il se sentait la bouche sèche.

– Après tout ? dit doucement Tarrou.

– Après tout..., reprit le docteur, et il hésita encore, regardant Tarrou avec attention, c'est une chose qu'un homme comme vous peut comprendre, n'est-ce pas, mais puisque l'ordre du monde est réglé par la mort, peut-être vaut-il mieux pour Dieu qu'on ne croie pas en lui et qu'on lutte de toutes ses forces contre la mort, sans lever les yeux vers ce ciel où il se tait.

– Oui, approuva Tarrou, je peux comprendre. Mais vos victoires seront toujours provisoires, voilà tout.

Rieux parut s'assombrir.

– Toujours, je le sais. Ce n'est pas une raison pour cesser de lutter.

– Non, ce n'est pas une raison. Mais j'imagine alors ce que doit être cette peste pour vous.

– Oui, dit Rieux. Une interminable défaite.

Tarrou fixa un moment le docteur, puis il se leva et marcha lourdement vers la porte. Et Rieux le suivit. Il le rejoignait déjà quand Tarrou qui semblait regarder à ses pieds lui dit :

– Qui vous a appris tout cela, docteur ?

La réponse vint immédiatement :

– La misère.

Rieux ouvrit la porte de son bureau et, dans le couloir, dit à Tarrou qu'il descendait aussi, allant voir un de ses malades dans les faubourgs. Tarrou lui proposa de l'accompagner et le docteur accepta. Au bout du couloir, ils rencontrèrent Mme Rieux à qui le docteur présenta Tarrou.

– Un ami, dit-il.

– Oh ! fit Mme Rieux, je suis très contente de vous connaître.

Quand elle partit, Tarrou se retourna encore sur elle. Sur le palier, le docteur essaya en vain de faire fonctionner la minuterie. Les escaliers restaient plongés dans la nuit. Le docteur se demandait si c'était l'effet d'une nouvelle mesure d'économie. Mais on ne pouvait pas savoir. Depuis quelque temps déjà, dans les maisons et dans la ville, tout se détraquait. C'était peut-être simplement que les concierges, et nos concitoyens en général, ne prenaient plus soin de rien. Mais le docteur n'eut pas le temps de s'interroger plus avant, car la voix de Tarrou résonnait derrière lui :

– Encore un mot, docteur, même s'il vous paraît ridicule : vous avez tout à fait raison.

(A suivre)

Mosquée

La mosquée royale de Lahore

Un monument religieux qui met en perspective l'architecture mongole

La mosquée Badshahi (Mosquée royale ou mosquée de l'empereur) se trouve à Lahore. C'est un monument religieux qui met en perspective l'architecture mongole.

Capable d'accueillir 10.000 fidèles dans sa salle principale de prière et 100.000 dans sa cour et sous ses arcades, elle est restée la plus grande mosquée du monde (excepté celle de La Mecque) de 1673 à 1986.

Aujourd'hui, elle reste tout de même la deuxième plus grande mosquée du Pakistan et de l'Asie du Sud puis la cinquième plus grande mosquée au monde après la Grande Mosquée de La Mecque (Masjid Al-Haram), la Mosquée du Prophète (Al-Masjid al-Nabawi) à Médine, la Mosquée Hassan II à Casablanca et la Mosquée Faisal d'Islamabad.

Pour apprécier sa grande taille, les quatre minarets de la mosquée sont 4,2 mètres plus grands que ceux du Taj Mahal et sa cour est la plus grande au monde.

La construction de la mosquée Badshahi a été ordonnée en mai 1671 par le sixième empereur moghol, Aurangzeb qui a pris le titre de « Alamgir ». Cela a pris environ deux années et elle a été achevée en avril 1673. Les travaux ont été réalisés sous la supervision d'Aurangzeb qui a été nommé gouverneur de

Lahore en mai 1671 et a été maintenu à ce poste jusqu'en 1675.

La mosquée qui a été construite en face du grand fort de Lahore a été gravement endommagée durant le règne de Maharaja Ranjit Singh. Au cours de son règne, les musulmans n'étaient pas autorisés à y entrer, mais une petite place leur a été réservée pour qu'ils puissent prier.

Lorsque les Britanniques ont pris le contrôle de l'Inde, ils ont voulu dédier la mosquée à des fins militaires. En représailles, les musulmans en ont détruit une grande partie du mur.

Après un certain temps, la mosquée a été restituée aux musulmans en tant que geste de bonne volonté même si elle était en très mauvais état.

Elle a connu plusieurs travaux à partir de 1852, puis de 1939 à 1960. Le plan des réparations a été établi par l'architecte Nawab Zen Yar Jang Bahadur.

En 2008, d'autres travaux ont concerné la cour et les tuiles. Des grès rouges importés du Rajasthan en Inde ont été utilisés.

A l'occasion d'une conférence islamique à Lahore, le 22 février 1974, trente-neuf chefs d'Etat musulmans ont fait leur prière du vendredi dans cette mosquée.



Santé et bien-être

Les complications lors d'une première grossesse peuvent prédire une naissance prématurée ultérieure



De nouvelles recherches ont montré que les femmes qui ont dû faire face à des complications au cours de leur première grossesse tout en donnant naissance à terme affichaient un risque accru de naissance prématurée lors de leur seconde grossesse.

Cette étude, menée par des équipes de l'Université de Bergen, de l'Institut norvégien de santé publique et de la Duke University américaine, a pris en compte des naissances concernant 302.192 femmes norvégiennes.

Les scientifiques se sont intéressés à un lien possible entre cinq types de complications au cours de la première grossesse et le risque de naissance prématurée (avant 37 semaines) au cours de la grossesse suivante.

Les complications comprenaient la pré-éclampsie (tension sanguine anormalement élevée), l'hématome rétroplacentaire (aussi appelé décollement prématuré du placenta), l'enfant mort-né, la mortalité néonatale (au cours des 28 premiers jours) et le fait de donner naissance à un bébé de petite taille (petit pour son âge gestationnel).

Leurs résultats, parus la semaine dernière dans The BMJ, ont montré que même après avoir pris en compte d'autres facteurs pouvant influencer potentiellement sur les résultats, dont l'âge maternel, le poids d'avant grossesse et la consommation de tabac, les femmes qui menaient leurs bébés à terme mais qui devaient faire face à l'une des cinq complications précitées semblaient avoir un risque considérablement accru de naissance prématurée

au cours de la grossesse suivante.

Plus précisément, le risque de naissance prématurée au cours de la seconde grossesse était de 3% pour les femmes n'ayant pas subi une seule des cinq complications, de 6% après avoir souffert de pré-éclampsie, de 7% après avoir eu un décollement du placenta, de 13% après avoir donné naissance à un enfant mort-né, de 10% après un décès néonatal et de près de 7% après la naissance d'un bébé de faible taille par rapport à son âge gestationnel.

Le fait de devoir faire face à l'une de ces cinq complications semblait doubler le risque de naissance avant le terme lors de la grossesse suivante par rapport aux femmes qui n'avaient pas eu de complications. De plus, le fait d'avoir deux ou plus des complications précitées triplait le risque.

Les scientifiques ont cependant tenu à souligner le fait que cette étude se fonde exclusivement sur l'observation, et qu'elle ne peut donc pas établir de lien de cause à effet entre les complications lors de la première grossesse et le risque de naissance avant le terme au cours de la seconde. Ils ajoutent cependant que leurs résultats pourraient aider à identifier les femmes affichant un risque accru de naissance prématurée, même si elles avaient précédemment emmené leur enfant jusqu'à son terme. Ils en concluent que les complications graves de grossesse "impliquent un risque accru de non seulement une récurrence du même événement mais aussi de naissance avant le terme dans une grossesse ultérieure".

Recettes

Tagliatelles de concombre au saumon fumé

Ingrédients

2 concombres
 200 g de saumon fumé
 4 cuillères à soupe de crème fraîche
 Ciboulette
 1 cuillère à café de moutarde
 Demi de citron
 Poivre
 Sel

Préparation

A l'aide d'un économe, éplucher en longueur les concombres afin de faire des lanières.

Pour faire la sauce :

Incorporer dans la crème fraîche la moutarde, la ciboulette, le sel, le poivre et le jus de citron. Mélanger le tout.

Faire des petites lanières de saumon fumé.

Dans un saladier, mélanger les tagliatelles de concombre, le saumon et la sauce à la crème fraîche.

Réserver au frais pendant une heure.



Quiche au thon



Ingrédients

1 pâte feuilletée
 1 boîte de thon
 2 tomates
 Gruyère (quantité selon vos goûts)
 4 oeufs
 1/2 pot de crème fraîche et un peu de lait
 Moutarde
 Poivre
 Sel

Préparation

Placer la pâte dans un moule et la piquer avec une fourchette.

Badigeonner le fond avec de la moutarde.

Écraser le thon puis le placer sur la pâte.

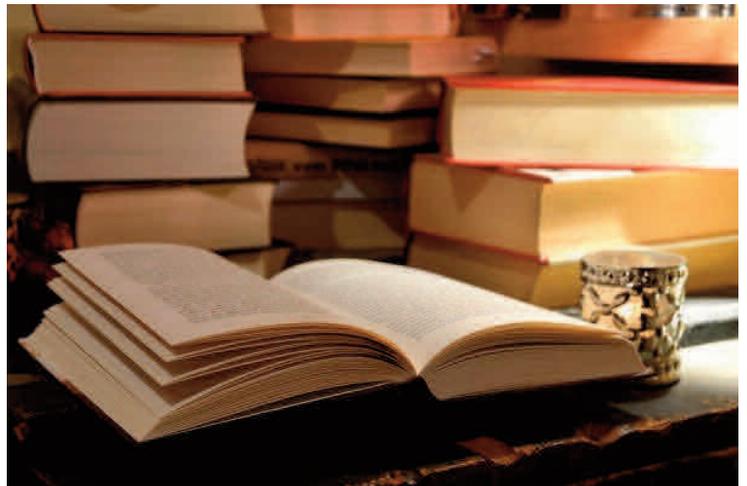
Couper les tomates en tranches et les placer sur le thon.

Mélanger les œufs, la crème et le lait (et du gruyère selon les goûts), avec sel et poivre, puis verser sur la pâte (ça doit recouvrir le thon et les tomates).

Recouvrir le tout de gruyère....

Cuire au four à 200°C pendant 20 à 25 min.

A l'ère du confinement, le "défi lecture" prend son envol



Comme il a le pouvoir de ressusciter les mots et les êtres, de résister aux ordalies imprévisibles de l'histoire et l'habitude de mettre flamberge au vent de la modernité et de s'en défendre, le livre, moyen d'accès classique mais incontournable au savoir et à la culture, marque également de son sceau la période de confinement actuelle. Nul ne saurait nier que le nombre de lecteurs diminue chaque année ou que le livre perd de plus en plus de son attrait. L'importance donnée jadis aux livres a été contestée par l'Homme lui-même du fait, entre autres, du progrès technologique et des diversions qui l'ont accompagné.

D'aussi loin que s'en souviennent les historiens, le livre était un moyen de communication et d'expression entre les peuples, les communautés ou encore les individus, etc. Aujourd'hui, aux yeux de la majorité de personnes connectées à internet, cet attribut n'a presque plus

aucune raison d'être, en raison du développement que nous connaissons tous.

Cependant, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, nombre d'internautes marocains ont fait de leur confinement une opportunité de donner au livre la valeur qui lui sied en lançant sur les réseaux sociaux le "défi de lecture", appelé aussi en anglais "book challenge". En effet, le principe derrière cette initiative consiste, d'après ceux qui ont lancé le défi et ceux qui l'ont en contrepartie accepté, à faire la promotion de la lecture et de l'offrir en cadeau, en publiant les couvertures des livres qui les ont marqués, sans explication ni critique.

Se positionnant en porte-à-faux avec les Cassandre qui prévoient la fin du livre, les promoteurs du défi sont en fait des gens de tout acabit. On y décèle (la liste n'est point complète) des professeurs ; étudiants ; journalistes ou

aussi des retraités contents de pouvoir exhumers des ouvrages auxquels la générosité du temps accorde davantage d'accès.

Convaincu que, advenue pour, le livre ne peut sombrer dans l'obsolescence, Aziz Qaïssi, professeur de langue anglaise à l'Université Ibn Tofail de Kénitra, confie à la MAP que le confinement sanitaire a donné à chaque lecteur débutant plus de temps pour rouvrir les livres qu'il ne pouvait lire avant. Il estime, toutefois, que "les distractions tels les réseaux sociaux ou le visionnage de films peuvent toujours gêner la pratique de la lecture". Mais il s'assure toujours, dit-il, de rester "hors-ligne" pendant qu'il essaye de lire. Même son de cloche chez Fatima Moussaïd, gestionnaire d'un collège, qui pense que le confinement a été l'occasion pour beaucoup de Marocains de se "mettre" ou de "se remettre" à la lecture. D'où l'idée du défi lancé sur les ré-

seaux sociaux et relayé en chaîne. A son avis, "l'intérêt de ce défi reste modeste mais pas inutile". Modeste dans la mesure où, selon elle, on se contente de publier juste la couverture du livre sans analyse et critique, et utile parce que c'est un moyen "d'aiguiser la curiosité chez certains pour découvrir ces titres et une occasion pour d'autres pour constituer une liste exhaustive pour leurs prochaines lectures", nuance-t-elle. Elle assure avoir adhéré à cette "chaîne" parce qu'elle a la "conviction" que cela rentre dans le cadre de l'approche de l'éducation par les pairs et que cela peut inciter des personnes qui ne lisaient pas à s'y mettre. Bref, la réalité foisonnante des textes et des ouvrages partagés par les internautes, la diversité des domaines et des genres reflétée dans les couvertures ainsi que la multiplicité des lecteurs et de leurs choix revêtent un intérêt tel que le défi a pris rapidement son envol.

"The Last Dance"

L'épopée des Bulls de Jordan livre son dernier épisode



"The Last Dance", sur l'épopée de Michael Jordan à la tête des Chicago Bulls dans les années 1990 avec six titres glanés en huit ans, a livré ses deux derniers épisodes. L'occasion de revenir sur quelques moments forts du documentaire :

Ses innombrables exploits, sa rage de vaincre et son palmarès plaident pour le meilleur joueur de tous les temps. En revanche, son engagement politique aura été inexistant. Ce qui lui fut souvent reproché, comme en 1990 lorsqu'il refusa de soutenir le candidat dé-

mocrate noir Harvey Gantt dans la course sénatoriale en Caroline du Nord contre le républicain Jesse Helms, connu pour ses positions racistes.

On lui prêta alors cette phrase cynique, "les républicains achètent aussi des sneakers", qui écorna son image. Après avoir longtemps nié, Jordan avoue enfin avoir prononcé ces mots. Cette citation, "je l'ai dite en blaguant dans un bus avec Horace Grant et Scottie Pippen", explique-t-il sans regret, ajoutant ne s'être "jamais considéré comme un activiste".

L'épisode 7 évoque l'incident

marquant où Scottie Pippen, alors capitaine de Bulls orphelins de Jordan parti s'essayer au baseball, refusa de jouer la dernière possession d'un match des play-offs 1994 contre New York, vexé de ne pas être le shooteur désigné par Phil Jackson. "On ne pouvait pas croire qu'il avait fait ça. On était anéanti", témoigne Steve Kerr. "Le lendemain, je reçois un appel de Michael qui me dit : « je ne sais pas si Scottie va s'en remettre. Ça reviendra toujours le hanter à un moment ou à un autre », raconte Jackson.

Ving-six ans après, la prophétie de Jordan se réalise en monodivision. "C'était un de ces incidents dont j'aurais espéré qu'il n'arrive jamais, mais si ça devait se reproduire, je ne changerais rien", avoue Pippen. Match N.5 des finales 1997. Jordan, fiévreux et épuisé, réussit néanmoins une performance d'anthologie (38 points) pour une victoire cruciale des Bulls à Utah. Mais le fameux "flu game" (le match de la grippe) n'en était pas un, Jordan ayant en réalité souffert d'une intoxication alimentaire. "Nous étions à l'hôtel. Il avait faim, et j'ai commandé une pizza.

Tout le monde savait où nous logions. Ils sont venus à cinq pour la livrer. J'ai eu un mauvais pressentiment", raconte son ancien préparateur physique Tim Grover. "À 2h du matin, il m'a appelé. Je l'ai retrouvé recroquevillé en position foetale. 100% sûr que c'était un empoisonnement." "La dernière danse" où la quête d'un 6e et dernier sacre résulta de la décision du manager général Jerry Krause de ne pas reconduire Phil Jackson, puisque celui-ci ne voulait pas reconstruire une équipe autour de Jordan.

Pourtant, ce dernier assure qu'après coup, si les dirigeants avaient demandé à Jackson, Pippen, Rodman et lui-même, de repartir pour un 7e titre, "tous auraient accepté". "C'est rageant, car je sentais que nous aurions pu le gagner." "Il dit cela. Mais il n'y avait aucune chance pour que Pippen signe un an de plus, sachant qu'un gros contrat l'attendait ailleurs", le contredit l'ancien propriétaire des Bulls Jerry Reinsdorf. Il mentionne aussi un détail oublié : "Personne ne veut s'en rappeler, mais pendant l'intersaison, Michael

s'était taillé un doigt avec un coupe-cigare. Il n'aurait pas pu jouer cette année-là".

Cible idéale, Jerry Krause, mort en 2017, ne peut répondre aux critiques. Mais sa veuve a livré à NBC des extraits de ses mémoires jamais publiées où il explique notamment que "l'âge et la vie dissolue de Dennis Rodman" et "les deux opérations subies par Scottie Pippen" l'obligeaient à renouveler l'effectif. Les images montrant Jordan du temps de sa splendeur tranchent avec celles où il est interviewé chez lui, dans un fauteuil. A portée de mains, un cigare dans un cendrier et un verre de tequila Cincoro, marque dont il est copropriétaire. Ce qui saute encore plus aux yeux, ce sont les siens, jaunés.

Internet n'a pas manqué de s'en inquiéter, y voyant les signes de problèmes de santé, les associant inévitablement à l'alcool. Ces spéculations résultent en outre d'une mise en scène renvoyant l'image d'un homme seul dans son immense villa, tel un Citizen Kane de la NBA devant parfois lutter avec ses émotions face caméra.

L'enquête visant Abdellatif Kechiche pour agression sexuelle classée sans suite



L'enquête pour agression sexuelle visant le réalisateur franco-tunisien Abdellatif Kechiche a été classée sans suite, a appris mardi l'AFP auprès du parquet de Paris. Cette enquête, ouverte en octobre 2018 après la plainte d'une jeune femme, a été classée pour "infraction insuffisamment caractérisée", selon cette source. "Pour une fois, la raison l'a emporté sur le pathos", a réagi auprès de l'AFP Jérémie Assous, avocat du cinéaste, qui a remporté la Palme d'or du festival de Cannes en 2013 pour "La vie d'Adèle".

A l'époque âgée de 29 ans, la plai-

gnante avait affirmé, selon la chaîne d'information BFMTV, avoir dîné en juin 2018 avec le réalisateur dans un appartement du 20^e arrondissement de Paris. Endormie après avoir bu plusieurs verres d'alcool, elle avait affirmé "s'être réveillée sur le canapé", que "son pantalon était ouvert" et que "M. Kechiche se livrait à des atouchements sur elle", selon la chaîne d'information. Abdellatif Kechiche a d'abord été comédien avant de devenir metteur en scène et réalisateur. Au cinéma, il s'est illustré avec des oeuvres subtiles et humanistes comme "L'Esquive" ou "la Graine et le Mulet", toutes deux

récompensées du César du meilleur film, et "La vie d'Adèle", au centre d'une polémique quelques mois après son couronnement à Cannes. Connu pour sa grande exigence sur les plateaux, le réalisateur avait été la cible de l'une des deux actrices principales du film, Léa Seydoux, qui avait dénoncé des conditions de tournage "horribles", des journées sans fin, des centaines de prises pour une même scène, etc. En 2019, son film "Mektoub My Love: Intermezzo", qui comportait des scènes de sexe très crues, avait aussi suscité la polémique lors du festival de Cannes.

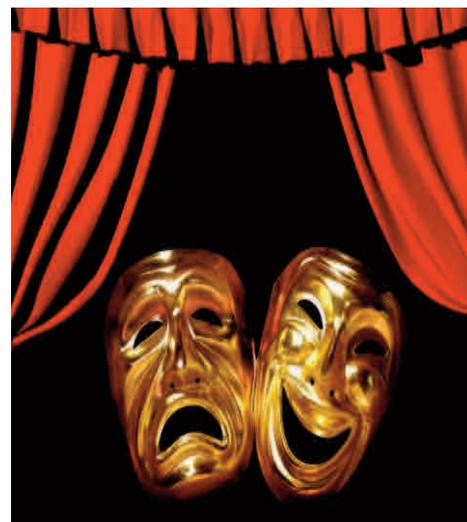
Bouillon

de culture

Théâtre

La Troupe Fanoramik des arts du spectacle organise un concours sous le titre "Le théâtre au temps de l'épidémie" en écrivant un texte théâtral destiné aux adultes, faisant du thème de l'épidémie un moteur essentiel de sa construction dramatique. Selon les organisateurs, ce concours, qui s'inscrit dans le cadre du programme culturel que le groupe a mis en place pendant le confinement imposé par la pandémie du coronavirus, vise à motiver les dramaturges et les créateurs, et consiste également à documenter artistiquement "ce moment planétaire décisif, d'autant plus que les épidémies, les maladies et les catastrophes ont souvent donné lieu à des œuvres littéraires et artistiques, que le monde a attesté de leur unicité et de leur distinction."

Les personnes souhaitant participer à ce concours doivent envoyer leurs candidatures en arabe classique ou en darija, dans au moins dix pages à l'e-mail: fanoramik@gmail.com, et ce avant le 15 juin.



Un concours régional pour révéler les talents artistiques et littéraires des élèves



Un total de 201 élèves de la province d'Errachidia ont participé à un concours régional organisé à l'initiative de l'Académie régionale de l'éducation et de la formation (AREF) de Drâa-Tafilalet et qui avait pour objet de révéler les talents artistiques, culturels et littéraires des apprenants. Les élèves issus de cette province ont raflé 9 des 16 prix de ce concours régional organisé en avril dernier sous le signe "Rester chez moi, une occasion de mettre en exergue mes talents créatifs" et qui était axé sur la thématique de la santé et de l'hygiène. Poursuivant leurs études dans les différents cycles de l'enseignement public et privé, ces élèves ont pris part à cette épreuve aux côtés d'apprenants issus des provinces de Ouarzazate, Zagora, Midelt et Tinghir.

Les lauréats de ce concours recevront des prix et des attestations sur le plan aussi bien régional que provincial.

Cette initiative, qui ambitionnait d'aider les apprenants à mettre en exergue leurs capacités dans les domaines artistique, culturel ou littéraire, fait partie des activités parascolaires qui ont un rôle important pour promouvoir et développer les talents, les connaissances et les compétences des élèves. Il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre des mesures de protection et de prévention adoptée par le Maroc pour endiguer la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19) et assurer la continuité pédagogique à travers l'enseignement à distance.

Ce concours régional était ouvert aux élèves poursuivant leurs études au sein des établissements scolaires publics et privés au niveau des trois cycles de l'enseignement. Ils pouvaient y participer à travers des travaux en langues arabe, amazighe, française ou anglaise. Il portait sur les domaines du dessin, de la caricature éducative, de la musique, de la nouvelle et de la poésie.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ARMOIRE À GLACE	CACHÉ ET INCONNU	ARGENT MÉTAL	HAUT PLATEAU	MIDI	VENUE AU MONDE	GAI DE JOUR	APPARI- TION
					OISEAU TOUT PETIT		
BIÈRE						EN GROUPE CALCIUM	
COMME PAS UN	ADVERBE	CUBE INVERSE EN BOUCHE			SORTIE DE SA COQUILLE		
				PETITE ADDITION	DIRECT CHLORE		
LOURDE						ANNONCE UNE SUITE	
ARRÊTÉ	NOLIVE- ALITÉ	FIN DE VERBE	LETTRES DE MALCOLM			PAGE	BIFFURE
					ENCLIN	COLÈRE	
MÈCHE	NOTE MOINEAU		QUARTIER D'ALEP		ÂGE	POSSESSIF CONNU	CALOT
		TROU DANS UN MUR		CARDIN- AUX SAISON		EN TOUT PRONOM	
GÉNISSE	TÊTE DE COCHON	MOUM- OUTE EN HUIT					
						LETTRES DE MAURICE	
GIVRÉ			FIN D'ANNÉE		AUTHEN- TIQUE		

Solution mots flechés d'hier

PAGÉE	P	BRANLEUR SPONSOR	N	SYMBOLE DU NEON	B	ARGENT SUETTÉE	EN A ASSEZ	IMMOB- ILE	F	DÉMAN- EISON	POINT IMAGIN- AIRE
R	A	M	E	ARTICLE	L	E	S	IMORCEN D'ACIER	I	E	R
FIN DE VERBE	R	E	TÊTE DE TIGRE	MÉNAGE MUSE	E	P	A	R	G	N	E
COTERIE	S	E	C	T	E	I	T	EN KIT LETTRES DE NIMES	LA 4ème DAME CERANO- NIES	E	V
BOSS	S	E	I	G	N	E	U	R	P	R	O
LETTRES DE SANA'A	S	N	ÉMINENT	E	M	E	R	I	T	E	BAUDET
FIN D'ANNÉE	E	E	NAVET À L'HUILE	R	SORT DU SOMMEIL	S	A	I	S	E	À
EXCESSIF	U	FIRMA- MENT	C	I	E	L	L	A	N	C	A
	E	X	T	R	E	M	E	AÏRE	S	TÊTE DE BELIER RAPPORT	B
ORDRE DU JOUR	F	O	R	M	E	S	E	LETRES DE TOLSTOI	L	S	FLEUVE D'AFRIQUE
	M	É	N	U	R	E	C	T	I	O	N
DÈS POLYON- MINET	T	O	T	G	N	R	E	L	I		
SAISON	E	T	E	E	T	E	N	À LA MIE DE PAIN	N	U	L

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage -
Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

o.j.d. MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Formes d'abstinence
- 2- Elle tient le mors - Vieux poids
- 3- Langue du Midi - Brevage divin
- 4- Essentiel - Dans l'œil
- 5- Elles ont des fans - Baie du Japon
- 6- Révèle - Poète français
- 7- Elargit - Ville de Guinée équatoriale
- 8- Lotus sacré - Argon
- 9- Invente - trüic
- 10- Périodes d'exams

VERTICALEMENT

- 1- Sagesse divine
- 2- Quand on remet ça
- 3- Renvoi - Entières
- 4- Cupide - Perte d'eau
- 5- Haussâmes
- 6- Camelote - Affirmatif
- 7- Sou du Pérou - Abrogé
- 8- Instrument à vent - Vœlles
- 9- Thermes de France (...-les-Bains) - Il fait la glace
- 10- Nazis - Distingués

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	X	E	M	P	L	A	I	R	E
2	N	E	V	E		A	N		A	P
3	T	R	E	S	O	R	E	R	I	E
4	R	E		S		V	E	U	L	E
5	E	S	T	I	M	E		I	L	
6	M		A	R	E		E	N	E	E
7	I	V	R	E		O	P	E	R	A
8	S	E	D		P	L	I		I	N
9	E	L	I	A	S		E	G	E	E
10	S	U	F	F	I	T		A	S	S

Grilles de sudoku

Facile

9	3			4				
		2	5	9		1	4	
	1	4	3					6
			1					8
6	2		4	8	7		9	5
7				3				
3				8	4	7		
	9	8		3	4	6		
			6			3	9	

Moyen

7	5			4				9
		9						
2				7	6			
	7			6			3	
8	4	3		1		6	9	7
	2			9			1	
			1	3				5
					7			
1			2			8	3	

Difficile

		1	4			9	8	
	3		6			4		
		5		9				
				8			2	
	7	3		4		6	8	
2			7					
			9		8			
	8			5		7		
6	5			7	4			

Expert

7	9		4					
		5						
			3	8				1
	4	9			7		6	
	2						3	
	8		1			2	9	
8				6	9			
						5		
				8		4	9	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	2	1	3	6	8	4	7	9
8	3	7	9	2	4	6	5	1
9	4	6	5	1	7	3	2	8
4	8	2	1	5	9	7	6	3
7	9	3	2	8	6	5	1	4
1	6	5	4	7	3	9	8	2
3	5	8	7	9	2	1	4	6
6	1	4	8	3	5	2	9	7
2	7	9	6	4	1	8	3	5

Moyen

4	5	9	8	7	6	3	1	2
7	2	3	5	4	1	6	9	8
1	8	6	3	2	9	4	5	7
9	6	7	4	1	2	5	8	3
5	1	4	9	3	8	2	7	6
2	3	8	7	6	5	1	4	9
8	9	2	1	5	3	7	6	4
3	4	5	6	9	7	8	2	1
6	7	1	2	8	4	9	3	5

Difficile

9	3	8	6	7	2	1	5	4
4	2	1	5	8	9	3	7	6
5	6	7	3	4	1	2	8	9
1	4	3	8	9	6	5	2	7
7	5	2	1	3	4	6	9	8
6	8	9	2	5	7	4	3	1
3	7	5	4	6	8	9	1	2
2	9	6	7	1	3	8	4	5
8	1	4	9	2	5	7	6	3

Expert

6	9	5	4	2	3	8	1	7
7	8	1	5	9	6	2	4	3
3	4	2	7	8	1	9	6	5
5	1	7	6	4	9	3	2	8
2	6	4	8	3	7	1	5	9
9	3	8	1	5	2	4	7	6
1	2	9	3	6	5	7	8	4
4	7	6	9	1	8	5	3	2
8	5	3	2	7	4	6	9	1



المملكة المغربية

رئيس الحكومة

 النادي الملكي للكونفد الرباط دار السلام

ROYAUME DU MAROC

Chef du Gouvernement

Royal Golf Rabat Dar Es Salam

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° 02/2020

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'Appel d'offres n° 02/2020 relatif à l'achat de semences destinées au Royal Golf Rabat Dar Es Salam, en deux (02) lots, a subi des rectifications comme suit :

- Au niveau du bordereau des prix détail estimatif du lot n° 2
- L'estimation du coût établi par le maître d'ouvrage du lot n° 2 est de 12 600,00 au lieu de 156 600,00 DH
- Le cautionnement provisoire du lot n° 2 est de 2000,00 DH au lieu de 2500,00 DH.

Le reste sans changement

N° 3930/PA



المملكة المغربية

رئيس الحكومة

 النادي الملكي للكونفد الرباط دار السلام

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Éducation Nationale
 de la Formation Professionnelle
 de l'enseignement supérieur
 et de la recherche scientifique
 Académie Régionale de l'Éducation et de Formation
 Région Drâa-Tafilalet
 Direction Provinciale de Midelt

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N°03/MID/EXP/2020
 (Séance publique)

Il est porté à la connaissance des concurrents désirant soumissionner au appel d'offres n°03/MID/EXP/2020 objet : **ACHAT DE BOIS DE CHAUFFAGE POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt** publié au journal libération du 15/05/2020 sous le n° 9015, que l'échantillon exigé pour l'Appel d'offres n°03/MID/EXP/2020 peut être :

- Déposé au bureau des marchés à la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt, et ce au plus tard le 05/06/2020 à 16h30.
- Soit envoyé, par (poste, messagerie.....), au bureau des marchés de la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt sise à Avenue Elmassira Midelt, et ce au plus tard le 05/06/2020 à 16h30

Le reste demeure inchangé.

N° 3932/PA



المملكة المغربية

رئيس الحكومة

 النادي الملكي للكونفد الرباط دار السلام

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Éducation Nationale
 de la Formation Professionnelle
 de l'enseignement supérieur
 et de la recherche scientifique
 Académie Régionale de l'Éducation et de Formation
 Région Drâa-Tafilalet
 Direction Provinciale de Midelt

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
 Au rabais ou à majoration
N°04/MID/EXP/2020
 (Séance publique)

Il est porté à la connaissance des concurrents désirant soumissionner au appel d'offres n°04/MID/EXP/2020, objet : **Achat de matières d'alimentation au profit des cantines des établissements scolaires primaires relevant de la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt, province de Midelt En 4 lots** publié au journal libération du 15/05/2020 sous le n° 9015, que les échantillons exigés pour l'Appel d'offres n°04/MID/EXP/2020 peuvent être :

- Déposé au bureau des marchés à la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt, et ce au plus tard le 05/06/2020 à 16h30.
- Soit envoyé, par (poste, messagerie.....), au bureau des marchés de la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt sise à Avenue Elmassira Midelt, et ce au plus tard le 05/06/2020 à 16h30

Le reste demeure inchangé.

N° 3933/PA



المملكة المغربية

رئيس الحكومة

 النادي الملكي للكونفد الرباط دار السلام

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Éducation Nationale
 de la Formation Professionnelle
 de l'enseignement supérieur
 et de la recherche scientifique
 Académie Régionale de l'Éducation et de Formation
 Région Drâa-Tafilalet
 Direction Provinciale de Midelt

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
 Au rabais ou à majoration
 (Séance publique)

Il est porté à la connaissance des concurrents désirant soumissionner au appel d'offres : * n°01/MID/EXP/2020, publié au journal libération du 09/05/2020 sous le n° 9010, objet : «Achat de fournitures de bureau et informatique destinées aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt, En lot unique»

* n°02/MID/EXP/2020, publié au journal libération 09/05/2020 sous le n° 9010, objet : Achat de fournitures d'enseignement destinés aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt. En lot unique que les échantillons exigés pour les Appels d'offres n°01/MID/EXP/2020 et n°02/MID/EXP/2020 peuvent être :

- Déposé au bureau des marchés à la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt, et ce au plus tard le 02/06/2020 à 16h30.
- Soit envoyé, par (poste, messagerie.....), au bureau des marchés de la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt sise à Avenue Elmassira Midelt, et ce au plus tard le 02/06/2020 à 16h30

Le reste demeure inchangé.

N° 3931/PA



الحدار البيضاء، للبيضاء
Société de développement local
« CASABLANCA BAÏA S.A »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

En application du règlement des marchés de la Société Casablanca Baïa et de la Circulaire C9/20/DEPP, du 31 mars 2020, du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire Dirhams TTC	Estimation financière du Marché Dirhams TTC
N°AO/CB/01/2020	Prestations d'Entretien Courant des Places et des Espaces Verts Gérés par la Société Casablanca Baïa	Le 16/06/2020 à 11 heures	76 500,00 (Soixante-seize milles cinq cent)	5 100 000,00 (Cinq millions cent mille)
	Lot 1 : Parc de la Ligue Arabe, Place Mohamed V et Place Rachidi		80 000,00 (Quatre-vingts)	5 200 000,00 (Cinq millions deux cent mille)
	Lot 2 : Promenade Maritime de la Mosquée Hassan II et Corniche Ain Diab		110 000,00 (Cent dix mille)	7 200 000,00 (Sept millions deux cent mille)
	Lot 3 : Espaces Verts d'Accompagnement de l'Autoroute Urbaine RP 35 (du nœud A jusqu'à l'échangeur IKEA)			

Le dossier d'appel d'offres est à télécharger du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de consultation.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous pli fermé et cacheté (en cas de sortie de l'état d'urgence sanitaire), à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Une visite des lieux sera organisée aux sites du Parc de la Ligue Arabe, Place Mohamed V, Place Rachidi, Promenade Maritime de la Mosquée Hassan II, Corniche Ain Diab et les Espaces Verts d'Accompagnement de l'Autoroute Urbaine RP 35 (du nœud A jusqu'à l'échangeur IKEA), le lundi 01 juin 2020 à 10h00. Le rendez-vous est fixé au siège de la société CASABLANCA BAÏA S.A : 14 Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure fixé pour l'ouverture des plis ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
 La société CASABLANCA BAÏA
 Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabaia@casabaia.ma

N° 066/PC

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'INTÉRIEUR
 WILAYA DE LA RÉGION
 DE MARRAKECH SAFI
 PRÉFECTURE
 DE MARRAKECH
 COMMUNE
 DE MARRAKECH
 DIRECTION GÉNÉRALE
 DES SERVICES
 COMMUNAUX
 DIVISION
 DES MARCHÉS
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 N° : 28/2020/CM
 (Séance Publique)

Le 16 Juillet 2020 à Onze Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de la Commune de Marrakech sise à l'annexe Avenue Mohamed VI Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour :

- * Gestion déléguée des services de propreté de La Commune de Marrakech comprenant :
 - La collecte et l'évacuation des déchets ménagers et assimilés
 - Le nettoyage des voies et places publiques
- Lot n° 1 : Zone Arrondissements Ennakhil Guéliz , Médina et Sidi Youssef Ben Ali

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Million de Dirhams (2.000.000,00 Dhs).
 L'Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Trente Trois Million Cinq Cent Quatre Vingt Trois Mille Quatre Cent Soixante Douze Dirhams et Cinquante Six Centimes (133.583.472,56 dhs).T.T.C

- Lot n° 2 : Zone Arrondissement Ménara

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Million de Dirhams (2.000.000,00 Dhs).
 L'Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent et Un Million Trois Cent Cinquante et Un Mille Deux Cent Cinquante Huit Dirhams et Quatre Centimes (101.351.258,04 dhs).T.T.C
 Le dossier d'appels d'offres peut être retiré du bureau de la division des marchés de la Commune de Marrakech, l'annexe Avenue Mohamed VI-Marrakech, il peut également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Division des marchés de la Commune de Marrakech, annexe Avenue Mohamed VI – Marrakech.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- La présente consultation est lancée par la commune de Marrakech en application de la loi 54-05 relatif à la gestion déléguée des services publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 3938/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation nationale de la Formation professionnelle de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Marrakech-Safi
 Direction Provinciale de Youssoufia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 06/2020/Y/INV

Le 16/06/2020 à Dix (10) heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssoufia, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 06/2020/Y/INV en Cinq lots séparés concernant:

Lot	OBJET	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage
01	Etudes géotechniques des sols de fondation, réception des fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux des travaux de transformation de l'école ALBALLAT à une école communautaire, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, à la Commune rurale El Guentour.	1.500,00 DH (Mille Cinq Cents Dirhams)	65.000,00 DH (Soixante Cinq Mille Dirhams) TTC
02	Etudes géotechniques des sols de fondation, réception des fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux des travaux de transformation de l'école HADDI BEN DAOU à une école communautaire, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, à la Commune rurale Tiamim.	1.000,00 DH (Mille Dirhams)	50.000,00 DH (Cinquante Mille Dirhams) TTC
03	Etudes géotechniques des sols de fondation, réception des fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux des Travaux d'extension par Cinq Salles de classe des établissements primaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi.	400,00 DH (Quatre Cents Dirhams)	19.200,00 DH (Dix Neuf Mille Deux Cents Dirhams) TTC
04	Etudes géotechniques des sols de fondation, réception des fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux des travaux de construction de Trente-quatre (34) salles de classe préscolaire aux établissements d'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF-MS.	2.500,00 DH (Deux Mille Cinq Cents Dirhams)	115.560,00 (Cent Quinze Mille Cinq Cent Soixante Dirhams) TTC
05	Etudes géotechniques des sols de fondation, réception des fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux des travaux de construction de Dix-sept (17) salles de classe préscolaire aux établissements d'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF-MS.	1.000,00 DH (Mille Dirhams)	57.600,00 (Cinquante Sept Mille Six Cents Dirhams) TTC

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité ;
- Soit les déposer contre récépissé, dans le bureau d'ordre de la DP de Youssoufia rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300;
- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 9 et 10 du règlement de la consultation, notamment, les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du **certificat de qualification et de classification** faisant ressortir:

Activité	Qualifications demandées	Catégorie exigée
EG : Etudes géotechniques	EG1	4
CQ : Contrôle de qualité	CQ1	4

Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 3937/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique
 A.R.E.F Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Rhamna



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 09/RH/2020/EXP
 (Séance publique)

Le 16/06/2020, à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale RHAMNA relevant de l'AREF- MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 09/RH/2020/EXP ayant pour objet :

N°	Objet	Montant du cautionnement provisoire en dirhams	Montant des estimations maximums des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage TTC en dirhams
01	Achat des produits laitiers au profit des internats des lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de RHAMNA.	40 000.00	1 787 208.66

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de RHAMNA, HAY RIAD, BEN GUERIR, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada ler 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction provinciale RHAMNA ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- **Les pièces exigées à fournir sont celles prévues dans les articles 8 et 9 du Règlement de la consultation.**

N° 3935/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi
 Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX - N° : 04/SAAF/2020

Le 16/06/2020 à 10, il sera procédé dans la salle de réunions sise au siège de la Direction provinciale, BD YOUSSEF BEN TACHFINE, Route de BENI MELLAL, EL KELAA DES SRAGHNAS à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix : N° : 04/SAAF/2020 concernant :

Objet : Prestations de Nettoyage et d'Entretien des locaux des lycées collégiaux, des lycées qualifiants et des services administratifs relevant de la Direction provinciale d'EL KELAA DES SRAGHNA lot unique

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Service des Affaires Administratives et Financières – Bureau des marchés- de la direction provinciale d'EL KELAA DES SRAGHNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

❖ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

En chiffres	En lettres
60 000.00 DH	Soixante mille dhs

❖ L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

En chiffres	En lettres
2 835 480.96dhs	Deux millions huit cent trente cinq mille quatre cent quatre vingt dirhams 96 cts

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des affaires administratives et financières-bureau des marchés- de la Direction Provinciale à EL KELAA DES SRAGHNA.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

o Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 09 du règlement de la consultation.

N° 3936/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
nationale de la Formation
professionnelle
de l'Enseignement
supérieur et de la
Recherche scientifique
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de
Youssooufia
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX N°
05/2020/Y/INV

Le 15/06/2020 à Onze (11) heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssooufia, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssooufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 05/2020/Y/INV en lot unique concernant les Travaux de remplacement de Neuf (09) salles de classe préfabriquées en dur aux établissements d'enseignement primaires relevant de la direction provinciale de Youssooufia / AREF Marrakech-Safi, aux communes rurales EL GANTOUR, JNAN BOUIH, SIDI CHIKER et IGHOUD, province de Youssooufia.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma
Le montant de la caution provisoire est fixé à la somme de: 23.000,00 DH (Vingt Trois Mille Dirhams).

L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 1.538.850,00DH (Un Million Cinq Cent Trente Huit Mille Huit Cent Cinquante Dirhams) - TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé, dans le bureau d'ordre de la DP de Youssooufia rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssooufia 46300;
- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation, notamment, les concurrents

installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification faisant ressortir: Secteur : A, Qualification exigée: A-2, Classe Minimale: 4
Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 3941/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE
LA PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS

OFFICE RÉGIONAL DE
MISE EN VALEUR AGRICOLE
DU TADLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N°18/2020/SMG
La participation est
réservée aux petites et
moyennes entreprises
(PME)

Le 15/06/2020 à 10heures, Il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis en séance publique relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : L'Achat dumatériel et mobilier de bureau
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des approvisionnements et marchés du service des moyens généraux de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publicswww.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze Mille Dirhams (12.000,00DH) ;

N° 3942/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :CinqCent Quatre Vingt SeptMille-SeptCent Dirhams (587.700,00DH) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de mise en Valeur Agricole du Tadla.

Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'Office;
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de l'Office ;
-Soit transmis, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'économie et des finances n°20-14 en date du 04/09/2014.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons,catalogues ou prospectus exigés à l'article 8 du règlement de consultation par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des moyens généraux plus tardleVendredi 12/06/2020 à16 Heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article7(justification des capacités et des qualités)du règlement de consultation del'appel ofres.

LA PÊCHE MARITIME,
DU DÉVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX ET
FORÊTS
OFFICE RÉGIONAL DE
MISE EN VALEUR AGRICOLE
DU TADLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N°19/2020/SMG

La participation est
réservée aux petites et
moyennes entreprises
(PME)

Le15/06/2020 à 10heures 30 minutes, Il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis en séance publique relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la fourniture d'effets d'habillement pour le personnel de l'ORMVA du Tadla.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des approvisionnements et marchés du service des moyens généraux de l'ORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publicswww.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit Mille Dirhams (8.000,00 Dhs) ;
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois Cent Quatre Vingt QuatreMille Neuf Cent Trente SixDirhams, (384936,00 DH) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Office Régional de

mise en Valeur Agricole du Tadla.

Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'Office;

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de l'Office ;
-Soit transmis, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'économie et des finances n°20-14 en date du 04/09/2014.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons et la documentation exigés à l'article 8 du règlement de consultation par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des moyens généraux plus tardleVendredi 12/06/2020 à 16 Heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article7(justification des capacités et des qualités)du règlement de consultation del'appel offres.

N° 3943/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
RÉGION FES-MEKNES
PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAHLA
CAIDAT

DE BOUYABLANE
COMMUNE
DE BOUYABLANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX
N° 01/2020 /C.B
(Séance Publique)

Le jeudi 25 juin 2020 à ONZE (11) HEURES il sera procédé à la Salle des réunions de la Commune de Bouyablane, à l'ouverture des plis relatifs à l'ap-

pel d'offre ouvert sur offre de prix ayant pour objet : Travaux de creusement et d'équipements d'un puits pour alimenter douar Tarrant en eau potable à la commune de Bouyablane Province TAZA.

Le dossier d'Appel d'offre peut être retiré au bureau du service technique de la commune de Bouyablane .

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

La caution provisoire est fixée à la somme de 8 000,00 DH (huit milles dirhams).

L'Estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : TROIS CENT SOIXANTE DEUX MILLE CENT SEIZE DIRHAMS 80 CENTIMES TTC (362 116,80 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2 – 12 – 349 (20-03-2013) relatif aux Marché Publics.

Les Concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune de Bouyablane.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 3944/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Direction Régionale Casablanca Settat
Délégation Provinciale de Settat
Centre Hospitalier Provincial de Settat
SEGMA



Programme Prévisionnel de l'exercice budgétaire 2020

En application des dispositions de l'article 14 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, le directeur du Centre Hospitalier Provincial de Settat annonce son programme prévisionnel des marchés qu'il envisage de lancer au titre de l'année budgétaire 2020, comme suit :

prestations	Objet de l'appel d'offres	Lieu d'exécution	Mode de passation	Date prévue pour la passation	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux PME
Fournitures	Achat de fournitures de bureau , papeterie et imprimés pour le centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Juin 2020	Bd Bir Anzarane Settat 0523-40-32-97	Marchés réservés aux PME
	Achat des fongibles afférent à la radiologie et au laboratoire pour le centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Juin 2020	Bd Bir Anzarane Settat 0523-40-36-44	Marchés réservés aux PME
	Achat des produits chimiques et biologiques de laboratoire pour le centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Juin 2020	Bd Bir Anzarane Settat 0523-40-36-44	
	Achat des produits pharmaceutiques pour le centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Juin 2020	Bd Bir Anzarane Settat 0523-40-36-44	
	Achat des fluides médicaux pour le centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Juin 2020	Bd Bir Anzarane Settat 0523-40-36-44	
Services	Prestation de Brancardage des malades à l'intérieur des Hôpitaux du centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Juin 2020	Bd Bir Anzarane Settat 0523-40-36-44	
	Prestation de lavage et distribution du linge des Hôpitaux du centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Septembre 2020	Bd Bir Anzarane Settat 0523-40-36-44	
	Externalisation des activités d'accueil et d'admission pour les hôpitaux du centre hospitalier Provincial de Settat (Hôpital Hassan II de Settat et Hôpital de proximité de ben Ahmed)	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Juin 2020	Bd Bir Anzarane Settat 0523-40-36-44	Réservé à la petite et moyenne entreprise

N° 3940/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Direction Régionale
Casablanca-Settat
Délégation Provinciale
de Settat
Centre Hospitalier
Provincial de Settat
SEGMA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°01 / 2020

Le 15/06/2020 à 10 heures, il sera procédé ; dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Settat sis à BD Bir Azarane Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :
ACTIVITES D'ACCUEIL ET D'ENREGISTREMENT DES MALADES POUR les hôpitaux relevant du Centre Hospitalier Provincial de Settat (Hôpital Hassan II de Settat, Hôpital de proximité de Ben Ahmed et le centre de rééducation de settat)
Province de Settat-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 (Vingt cinq Mille Dirhams)
Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 823680.00 dhs (Huit cent vingt trois mille six cent quatre vingt dhs.) TTC
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs dossiers par voie électronique conformément à l'arrêté du

Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 4 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Settat
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les échantillons exigé par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés au bureau du chef de pôle des affaires administratives du CHP de Settat , le :12/06/2020, avant 12h, date et heure limite.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 3945/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI BENOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE BUDGET ET MATERIEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 09/2020/CZ

Le Mardi **16/06/2020 à 10H00**, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : **09/2020/CZ** ayant pour objet: Vente de deux lot réservés aux équipement communaux à la zone industrielle à la ville de zemamra.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Lot	Surface	cautionnement provisoire est fixe a	estimation du maitre d'ouvrage / m ²	estimation du maitre d'ouvrage/lot
01	113 m ²	50.000,00 DH Cinquante mille DHS 00 Cts	1 500,00 DH/m ² mille cinq cent DHS 00 Cts/m ²	169 500,00
02	114 m ²	50.000,00 DH Cinquante mille DHS 00 Cts	1 500,00 DH/m ² mille cinq cent DHS 00 Cts/m ²	171 000,00

Le concurrent retenu doit payer un montant supplémentaire de 10% de son offre comme frais de publicité et de vente (**Chapitre 13 du cahier de charge**).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du cahier des charges.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis auprès du service des marchés de la commune;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le **chapitre 04** du cahier de charge.

N.B : Pour consulter le plan du lotissement ou visiter les lots objet de l'appel d'offre, le cas échéant, le concurrent est tenu de se présenter au service du patrimoine de la commune.

N° 3946/PA

Royaume du Maroc

*Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région de l'Oriental*
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION PROVINCIALE JERADA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le **15/06/2020 à 9h**, il sera procédé dans la salle des marchés au siège de la direction provinciale de Jerada SIS quartier administratif Jerada l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° AO	Objet	Estimation		Cautionnement provisoire
		Max	Min	
01/AFI/2020	la Prestation de Cuisson au profit des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de JERADA disposant d'un internat ou d'une cantine scolaire - Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région de l'Oriental. Jerada à 09H00	HUIT CENTSOIXANTE ET UN MILLESEPT SOIXANTE-DIXDhs, 17 CTS TTC 861.770,17 DHS. TTC		15 000,00 DHS Quinze MILLE DHS.
02/AFI/2020	Approvisionnement des cantines scolaires des établissements de l'enseignement primaire de la direction provinciale de JERADA AREFOR en denrées alimentaires. Jerada à 09H30	UN MILLION SIX CENT SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE TROIS CENT VINGT-HUIT DHS TTC. 1.679.328,00 DHS. TTC		20 000,00 DHS Vingt MILLE DHS.
03/AFI/2020	Achat de produits d'entretien Pour les établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de JERADA - Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région de l'Oriental. Jerada à 10H00	SOIXANTE MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT ONZE DHS, 40 TTC. 60.791,40 DHS. TTC		1 200,00 DHS MILLE DEUX CENT DHS.
N° AO	Objet	Estimation		Cautionnement provisoire
		Max	Min	
04/AFI/2020	Achat de Poulets et œufs destinées aux internats et aux cantines des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Jerada et aux Dours Taleb disposant d'une convention avec cette Direction - Académie régionale d'éducation et de formation région de l'oriental. Jerada à 10H30	DEUX MILLION CENT SOIXANTE DEUX MILLE CENT SOIXANTE DIX SEPT DHS, 27 CTS TTC 2.162.177,27 DHS. TTC	UN MILLION CINQ CENT TRENTE SIX MILLE SIX CENT QUARANTE ET UN DHS, 69 CTS TTC 1.536.641,69 DHS. TTC	15 000,00 DHS QUINZE MILLE DHS.
05/AFI/2020	Achat de Légumes et Fruits destinées aux internats et aux cantines des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Jerada et aux Dours Taleb disposant d'une convention avec cette Direction - Académie régionale d'éducation et de formation région de l'oriental. Jerada à 11H00	UN MILLION SEPT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT DHS TTC. 1.799.898,00 DHS. TTC	UN MILLION DEUX CENT SOIXANTE SEPT MILLE NEUF CENT SOIXANTE-QUATORZE DHS, 48 CTS TTC. 1.267.974,48 DHS. TTC	15 000,00 DHS QUINZE MILLE DHS.
06/AFI/2020	Achat de denrées alimentaires ÉPICERIE destinées aux internats et aux cantines des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de Jerada et aux Dours Taleb disposant d'une convention avec cette Direction - Académie régionale d'éducation et de formation région de l'oriental Jerada à 11H30	QUATRE MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE SIX CENT CINQUANTE TROIS DHS, 98 CTS TTC. 4.292.653,98 DHS. TTC	TROIS MILLION TROIS CENT QUARANTE MILLE QUATRE CENT SEPT DHS, 15CTS TTC. 3.340.407,15 DHS. TTC	15 000,00 DHS QUINZE MILLE DHS.

Les dossiers des consultations peuvent être retirés du bureau des marchés relevant de la direction provinciale de Jerada.Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat: <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°-2-12-349 du 8 Jomada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis du bureau des marchés relevant de la direction provinciale de Jerada ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusée réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions de l'article 8 du règlement de la consultation, et doivent être originales ou copies certifiées conformes.

N° 3948/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région Béni Mellal-Khénifra

المملكة المغربية للتربية الوطنية والتكوين المهني
Initiative Nationale pour le Développement Humain

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Sélection des prestataires de services pour la mise en œuvre de l'Axe Appui à l'entrepreneuriat chez les jeunes au niveau de la Région de Béni Mellal-Khénifra

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (Troisième phase), la Wilaya de la Région de Béni Mellal-Khénifra lance l'Axe d'appui à l'entrepreneuriat chez les jeunes qui s'inscrit dans le cadre du programme d'Amélioration des revenus et d'insertion économique des jeunes, et qui vise à améliorer l'accès des jeunes à des opportunités économiques dans la région de Béni Mellal-Khénifra.

L'objectif global de cet Axe est de promouvoir et développer l'entrepreneuriat chez les jeunes dans la région de Béni Mellal-Khénifra, à travers la mise en place d'un mécanisme d'appui technique et financier adapté, aux différentes phases de pré et post création, permettant ainsi de dynamiser la création d'entreprise chez les jeunes et améliorer le taux de survie des entreprises créées.

Au-delà de l'objectif global de création d'opportunités économiques pour les jeunes, l'Axe d'appui à l'entrepreneuriat ambitionne de :

- Mettre en place une approche pilote de déploiement des programmes publics d'appui à l'entrepreneuriat, à travers des acteurs professionnels associatifs, permettant d'assurer une plus grande proximité des bénéficiaires, tout en garantissant un niveau de qualité de l'appui délivré à travers la professionnalisation des acteurs et leur suivi-évaluation ;
- Déployer un mécanisme combiné, offrant un appui technique et financier, permettant de faire face aux différentes contraintes identifiées en matière de développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes ;
- Mettre en œuvre une offre d'appui qui couvre de façon homogène et continue toute la chaîne de valeur d'appui à l'entrepreneuriat, à savoir :

Etape 1 : Mise à disposition d'un **accompagnement technique au stade de pré-crédation**

Etape 2 : Mise à disposition d'un **accompagnement technique et financier au stade de post-crédation** La population ciblée comprend des personnes physiques de nationalité marocaine, installées dans la région de Béni Mellal-Khénifra, âgées de 18 à 45 ans, porteuses d'une idée ou d'un projet de développement d'une activité économique viable.

- Dans ce contexte et afin de répondre aux objectifs de cet Axe objet de cet appel à manifestation d'intérêt, les différentes provinces relevant de la Région Béni Mellal-Khénifra (**Provinces : Béni Mellal – Azilal – Fkih Ben Saleh - Khouribga - Khénifra**) souhaitent s'attacher les services des associations d'appui à l'entrepreneuriat capables de fournir des services de sensibilisation et d'accompagnement à un nombre défini de porteurs de projets et jeunes entrepreneurs. Cet appel s'adresse en particulier aux associations répondant aux critères d'éligibilité, à savoir :
 - La divulgation des états financiers audités d'au moins une année ;
 - Étude de marché de l'emploi local, et la connaissance du territoire et ses potentialités économiques
 - Une existence légale de l'entité et une expérience, d'au moins 3 ans dans le domaine d'accompagnement à l'entrepreneuriat, au Maroc ;
 - l'expérience dans le domaine d'accompagnement à l'employabilité et l'entrepreneuriat .
 - La capacité de fournir des services de proximité aux bénéficiaires dans les provinces ciblées avec l'existence ou la possibilité d'avoir une présence physique dans chaque province ciblée ;
 - La capacité de fournir un traitement spécifique de la population cible de l'axe, notamment les plus vulnérables et une inclusion des femmes.

Les critères d'éligibilité détaillés et les obligations des associations sont prescrits dans les termes de référence à retirer auprès des Divisions de l'Action Sociale relevant des provinces de la Wilaya de la Région Béni Mellal-Khénifra.

Pour plus d'informations, les associations peuvent prendre contact avec les Divisions de l'Action Sociale au niveau des provinces relevant de la région Béni Mellal-Khénifra ou adresser un courrier électronique à l'adresse mail suivante : dass.benimellal@gmail.com.

Les associations intéressées doivent déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le **20-06-2020** à 16 h30, au Bureau d'ordre de la Wilaya de la Région Béni Mellal-Khénifra,

N° 3947/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE EL KELAÂ
 DES SRAGHNA
 SECRETARIAT
 GÉNÉRAL
 D.B.M.
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT

Le 16/6/2020 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna. (Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix :

- 9/2020/INDH A 10 H
 - RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 5 UNITES DE PRESCOLAIRE AUX COMMUNES DECHRA, CHTAIBA, SIDI MOUSSA, SAHRIJ ET ZEMRANE CHARQUIA RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL KELAÂ DES SRAGHNA.
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000,00 DHS (Cinquante Mille Dhs).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 011 004,40 DHS (Deux Million Onze Mille Quatre dhs Quarante CTS).

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.
 - soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaâ des Sraghna.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :

Secteur : A ; Classe : 4 ; Qualification A2

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 3949/PA

Royaume du Maroc

 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 المتنوعة المسماة للمياه والغابات ومحاربة التصحر
 Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
 Direction Regionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification du sud-ouest
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification de Zagora

Avis de report de l'appel d'offre ouvert n° 6/2020 /DPEFLCD.ZA du 04/06/2020 à 10 h.

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification informe le public et les concurrents intéressés par l'appel d'offre ouvert sur offres des pris n°6/2020/DPEFLCD.ZAG qui était prévu pour le 04/06/2020 à 10 h relatif à l'Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement par la Fixation mécanique et biologique sur une superficie de 10 ha au périmètre de M'hamid 01, commune territoriale de M'hamid El ghizlane, Province de Zagora.

Que la séance d'ouverture des plis dudit appel d'offre est Reporté au 18/06/2020 à 10 h, conformément à l'article 6 du décret – loi n° 2-20-292 relatif à l'état d'urgence sanitaire.

N° 3952/PA

Royaume du Maroc

 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 المتنوعة المسماة للمياه والغابات ومحاربة التصحر
 Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
 Direction Regionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification du sud-ouest
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification de Zagora

Report d'appel d'offre ouvert n° 7/2020 /DPEFLCD.ZA du 08/06/2020 à 10 h.

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification informe le public et les concurrents intéressés par l'appel d'offre ouvert sur offres des pris n°7/2020/DPEFLCD.ZAG qui était prévu pour le 08/06/2020 à 10 h relatif à l'exécution des travaux de lutte contre l'ensablement par la maintenance et l'entretien des plantations anciennes (Fixation mécanique et biologique) sur une superficie de 50 ha répartis en Trois lots :

Lot n° 1 : Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement par la maintenance et l'entretien des plantations anciennes (Fixation mécanique et biologique) sur une superficie de 10 ha au périmètre de Tidri, Commune territoriale de M'hamid El ghizlane, Province de Zagora.

Lot n° 2 : Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement par la maintenance et l'entretien des plantations anciennes (Fixation mécanique et biologique) sur une superficie de 10 ha au périmètre de Oued Reguabi, Commune territoriale de M'hamid El ghizlane, Province de Zagora.

Lot n° 3 : Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement par la maintenance et l'entretien des plantations anciennes (Fixation mécanique et biologique) sur une superficie de 30 ha au périmètre de Tin fou Seguia Attar, Commune territoriale de Fezouata, Province de Zagora.

Que la séance d'ouverture des plis dudit appel d'offre est Reporté au 22/06/2020 à 10 h, conformément à l'article 6 du décret – loi n° 2-20-292 relatif à l'état d'urgence sanitaire.

N° 3953/PA

Royaume du Maroc

 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 المتنوعة المسماة للمياه والغابات ومحاربة التصحر
 Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
 Direction Regionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification du sud-ouest
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification de Zagora

Report d'appel d'offre ouvert n° 4/2020 /DPEFLCD.ZA du 02/06/2020 à 10 h.

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification informe le public et les concurrents intéressés par l'appel d'offre ouvert sur offres des pris n°4/2020/DPEFLCD.ZAG qui était prévu pour le 02/06/2020 à 10h relatif à l'exécution des travaux de régénération de l'Acacia Raddiana sur une superficie de Cent dix (110) hectares réparties en deux lot :

- Lot n° 1 : Exécution des travaux de régénération de l'Acacia Raddiana sur une superficie de cinquante (50) hectares dans le périmètre de Tizi N'Draa 6, CR d'Errouha, Province de Zagora
- Lot n° 2 : Exécution des travaux de régénération de l'Acacia Raddiana sur une superficie de soixante (60) hectares dans le périmètre de Tizi N'Draa 7, CR d'Errouha, Province de Zagora

Que la séance d'ouverture des plis dudit appel d'offre est Reporté au 15/06/2020 à 10h, conformément à l'article 6 du décret – loi n° 2-20-292 relatif à l'état d'urgence sanitaire.

N° 3950/PA

Royaume du Maroc

 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 المتنوعة المسماة للمياه والغابات ومحاربة التصحر
 Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
 Direction Regionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification du sud-ouest
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification de Zagora

Avis de report de l'appel de l'offre ouvert n° 5/2020 /DPEFLCD.ZA du 03/06/2020 à 10 h.

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification informe le public et les concurrents intéressés par l'appel d'offre ouvert sur offres des pris n°5/2020/DPEFLCD.ZAG qui était prévu pour le 03/06/2020 à 10 h relatif à l'Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement (Fixation mécanique) sur une superficie de Soixante-dix (70 ha) réparties en Trois lots :

- Lot n° 1 : Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement (Fixation mécanique) sur une superficie de 20 ha au périmètre de Oulad Mhiya 02, commune territoriale de M'hamid El ghizlane, Province de Zagora.
- Lot n° 2 : Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement (Fixation mécanique) sur une superficie de 20 ha au périmètre de Reguabi 02, commune territoriale de M'hamid El ghizlane, Province de Zagora.
- Lot n° 3 : Exécution des travaux de lutte contre l'ensablement (Fixation mécanique) sur une superficie de 30 ha au périmètre de Zaouia El Barania 3, Commune territoriale de Fezouata, Province de Zagora.

Que la séance d'ouverture des plis dudit appel d'offre est Reporté au 17/06/2020 à 10 h, conformément à l'article 6 du décret – loi n° 2-20-292 relatif à l'état d'urgence sanitaire.

N° 3951/PA

Royaume du Maroc

 وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 المتنوعة المسماة للمياه والغابات ومحاربة التصحر
 Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification
 Direction Regionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification du sud-ouest
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la desertification de Zagora

Report d'appel d'offre ouvert n° 8/2020 /DPEFLCD.ZA du 09/06/2020 à 10 h.

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification informe le public et les concurrents intéressés par l'appel d'offre ouvert sur offres des pris n°8/2020/DPEFLCD.ZAG qui était prévu pour le 09/06/2020 à 10h relatif à l'Exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes en Acacia Raddiana sur une superficie de quatre vingt dix (90) Hectares répartis en deux lots :

Lot n° 1: Exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes en Acacia Raddiana sur une superficie de 40 ha au périmètre de Fehamiya, commune territoriale de M'hamid El Ghizlane, Province de Zagora.

Lot n° 2 : Exécution des travaux de regarnis et d'entretien des plantations anciennes en Acacia Raddiana sur une superficie de 50 ha au périmètre de Tizi N'Draa 5, commune territoriale d'Errouha, Province de Zagora.

Que la séance d'ouverture des plis dudit appel d'offre est Reporté au 23/06/2020 à 10 h, conformément à l'article 6 du décret – loi n° 2-20-292 relatif à l'état d'urgence sanitaire.

N° 3954/PA